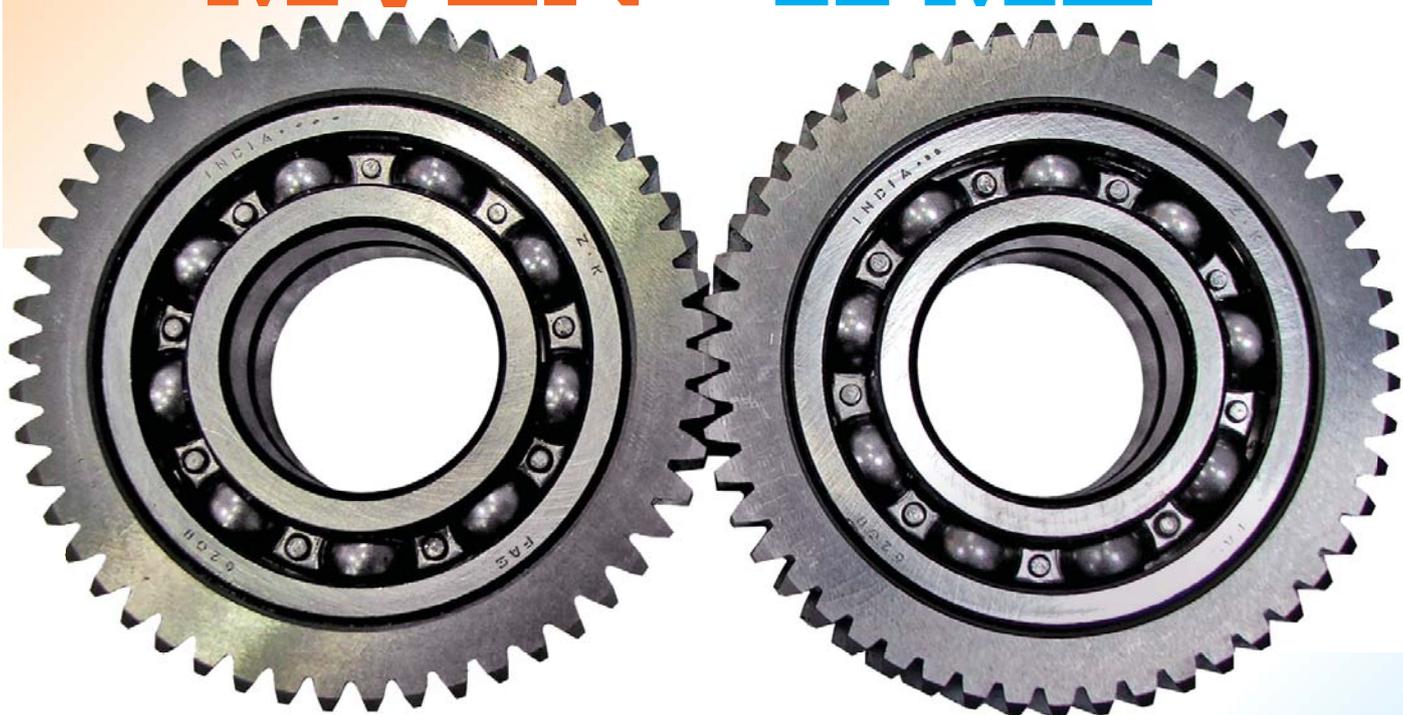




**MVEN - IFME**



**ACTIVITEITENRAPPORTEN**  
**RAPPORTS D'ACTIVITÉS**  
**2010**

<b>WOORD VAN DE VOORZITTER</b>	<b>3</b>	<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>
<b>1. INLEIDING</b>	<b>4</b>	<b>1. INTRODUCTION</b>
1.1. Wat is INOM ?		1.1. Qu'est-ce que l'IFPM ?
1.3. Structuur van INOM		1.2. Missions et tâches de l'IFPM
		1.3. Structure de l'IFPM
<b>2. ACTIVITEITENVERSLAG INOM</b>	<b>5</b>	<b>2. RAPPORT D'ACTIVITÉS IFPM</b>
<b>2.1. Opleidingen</b>	<b>6</b>	
2.1.1. Algemene gegevens	7	
2.1.2. Statistieken : manuren	8	
2.1.3. Statistieken : deelnemers	9	
2.1.4. Statistieken : ondernemingen	11	
2.1.5. Lassen met de klas	12	
	<b>13</b>	<b>2.2. Formation continue</b>
	<b>13</b>	2.2.1. Données générales
	<b>14</b>	2.2.2. Analyse des statistiques relatives aux heures-participants
		2.2.2.1. Répartition par domaine de formation
		2.2.2.2. Répartition par zone géographique
		2.2.2.3. Top 10 des entreprises
		2.2.2.4. Top 10 des formations
		2.2.2.5. Evolution depuis 2002
	<b>18</b>	2.2.3. Analyse des statistiques du nombre de participants
		2.2.3.1. Répartition par domaine de formation
		2.2.3.2. Répartition par zone géographique
		2.2.3.3. Top 10 des entreprises
		2.2.3.4. Evolution depuis 2002
	<b>21</b>	2.2.4. Analyse des statistiques du nombre d'entreprises
		2.2.4.1. Répartition par zone géographique
		2.2.4.2. Evolution depuis 2002
<b>3. ACTIVITEITENVERSLAG MVEN</b>	<b>24</b>	<b>3. RAPPORT D'ACTIVITÉS IFME</b>

**Brussel, 27 juni 2011**

**Bruxelles, le 27 juin 2011**

Geachte Dames, Geachte Heren,

Mesdames, Messieurs,

Het is met plezier dat ik voorzitterschap heb overgenomen van het sectorale fonds van het PC 111 INOM-IFPM arbeiders vzw. Ik volg De Heer Georges Campioli op die deze taak met efficiëntie heeft opgenomen waarvoor ik hem mijn dank wens te uiten.

C'est avec plaisir que j'ai repris en cette fin d'année la présidence du fonds sectoriel de la CP 111 INOM-IFPM Ouvriers asbl. Je succède ainsi à Monsieur Georges Campioli qui a assuré cette tâche avec efficacité avant moi et je l'en remercie pour cela.

2010 is voor onze sector een schakeljaar geweest daar na de crisis, onze bedrijven hebben kunnen weerstaan en van de verzwakking van dit regime hebben kunnen profiteren om maximaal hun werknemers te kunnen vormen. Het dispositief van onze vzw heeft hier maximaal toe bijgedragen dankzij een dynamisch team.

2010 est une année charnière dans notre secteur car après la crise, nos entreprises ont pu résister et profiter de cette baisse de régime pour former au maximum leurs travailleurs. Les dispositifs au sein de notre asbl y ont largement contribué grâce à une équipe dynamique.

Misschien is het in deze tijden ook belangrijk om te onderlijnen dat de structuur van INOM-IFPM vzw ons in staat stelt om op een adequate en efficiënte wijze de problemen van elke regio aan te pakken.

A l'heure actuelle, il est aussi important de souligner que la structure de l'IFPM-INOM nous permet de traiter de manière efficace et adéquate les problèmes propres à chaque région.

In de metaalsector hebben we altijd al veel belang gehecht aan opleiding. Dat was zo voor de crisis, tijdens en dat zal ook in de komende jaren zo zijn. IK verwijs dan naar onze pas afgesloten CAO waardoor we de opleidingsinspanningen voor de komende twee jaar zullen verhogen. Dat is belangrijk want onze goedopgeleide zijn één van de troeven van onze industrie.

Dans le secteur du métal, nous avons toujours attaché beaucoup d'importance à la formation. Ca l'a été avant la crise, pendant et le sera dans les années à venir. Je me réfère également à nos récents accords CCT où les efforts en matière de formation seront intensifiés dans les 2 années qui viennent. Cela est important car nos travailleurs bien formés sont un des atouts de notre industrie.

Dit jaarverslag biedt u de mogelijkheid om de totaliteit aan acties, gegenereerde initiatieven alsook de statistieken rond de globale vorming in onze sector te visualiseren.

Ce rapport annuel va vous permettre de visualiser l'ensemble des actions, initiatives générées ainsi que les statistiques de formation globale dans notre secteur.

Ik wens u veel leesplezier en bedank u voor de aandacht die u eraan zal besteden.

Je vous en souhaite bonne lecture et vous remercie pour votre attention.

**H. Jorissen,**  
**Voorzitter**

**H. Jorissen,**  
**Président**



## 1.1. Wat is INOM ?

INOM-Arbeiders (Instituut voor Naschoolse Opleiding van de Metaalverwerkende Nijverheid vzw) is een nationaal paritair opleidingsfonds bestemd voor opleidingen van arbeiders binnen de sector van het Paritair Comité nr. 111.

De concrete werking verloopt echter autonoom voor de beide taal- gemeenschappen.

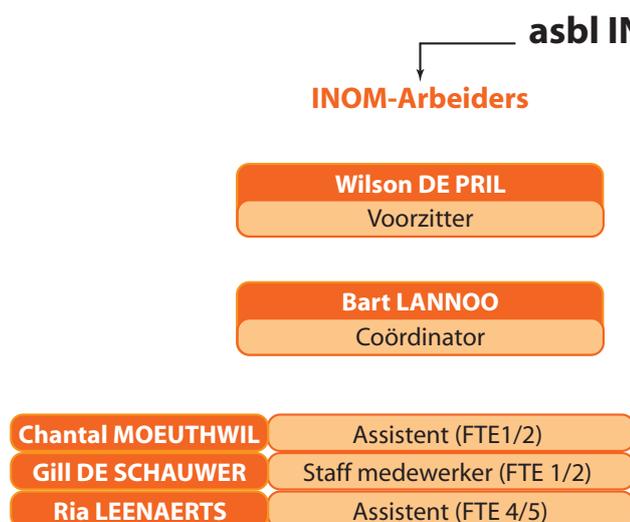
## 1.2. Missie en taken van INOM

INOM-IFPM coördineert en stimuleert de collectieve en individuele opleidingsinspanningen ten behoeve van de arbeiders werkzaam in de technologische industriële sector alsook de metaalbouw.

Om deze missie correct op te nemen, ontwikkelt INOM-IFPM samenwerkingsverbanden in de verschillende activiteitsgebieden, zijnde: competentiecentra (opleiding), onderwijsnetwerken (promotie van verschillende segmenten), oriëntatie organismen (promotie van het beroep). INOM-IFPM is ook het centraal aanspreekpunt voor alle vragen aangaande opleidingen voor de toekomstige werknemers in de sector.

## 1.3. Structuur van INOM

op 31 december 2010



## 1.1. Qu'est-ce que l'IFPM ?

L'IFPM (Institut de Formation Postsecondaire de l'industrie des fabrications Métalliques) est un fonds de formation national paritaire. Il a pour vocation la formation des ouvriers des entreprises du secteur lié à la Commission Paritaire 111.

La gestion concrète du fonds s'effectue en toute autonomie pour les deux communautés linguistiques.

## 1.2. Missions et tâches de l'IFPM

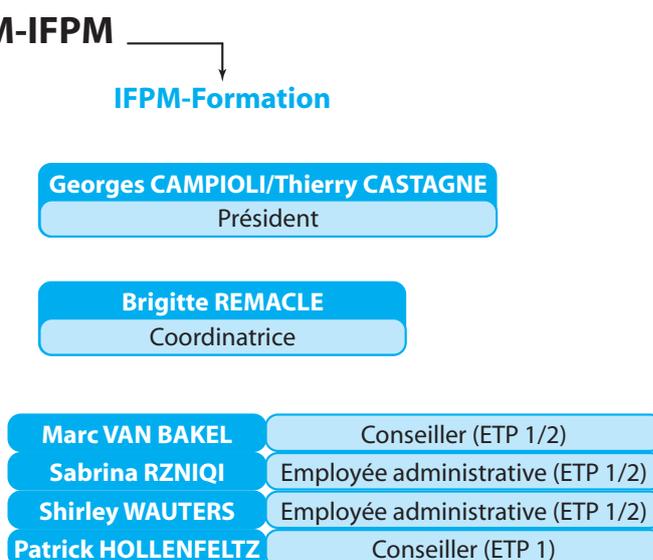
L'INOM-IFPM coordonne et stimule les efforts de formation collectifs et individuels au service des ouvriers du secteur de l'industrie technologique et des fabrications métalliques.

Pour mener à bien cette mission, l'INOM-IFPM développe des partenariats dans ses différentes sphères d'activités : les centres de compétence et de référence (Formation), les réseaux d'enseignement (Promotion des filières), les organismes d'orientation (Promotion des métiers).

L'INOM-IFPM entend également être le point de contact central pour toute question relative à la formation des (futurs) travailleurs du secteur.

## 1.3. Structure de l'IFPM

au 31 décembre 2010



**Zoals verduidelijkt werd in de introductie, ontwikkelen de beide taalgemeenschappen in totale autonomie activiteiten.**

**Dit hoofdstuk van het jaarverslag presenteert dus altemnerend de statistieken gelinkt aan de activiteiten van de Vlaamse kant en de Waalse kant, elk in zijn eigen taal om te komen tot een globaal overzicht van de totaliteit van de ontwikkelde projecten ten behoeve van de nationale vzw gedurende 2010.**

**Comme cela a été précisé dans l'introduction, les ailes des deux communautés linguistiques développent des activités en totale autonomie.**

**Ce chapitre du rapport annuel présentera donc alternativement les statistiques liées aux activités mises en place du côté néerlandophone et du côté francophone, chacun dans sa langue, afin de procurer au final une vue globale sur l'ensemble des projets développés au sein de l'asbl nationale durant cette année 2010.**



## 2.1. Opleidingen

### 2.1.1. Algemene gegevens

In 2010 subsidieerde INOM-arbeiders permanente vorming voor **194 verschillende bedrijven**. Dit vertegenwoordigt **17.273 deelnemers** voor een totaal **aantal opleidingmanuren van 886.329**. Onderstaande tabellen geven de details weer per regio: Brussel-Vlaams-Brabant (BT), Antwerpen-Limburg (A-L) en Oost- en West-Vlaanderen (VL).

#### *Aantal deelnemers*

	BT	A-L	VL	<b>Totaal</b>
Afgewerkte dossiers	1.918	1.965	2.576	<b>6.459</b>
Dossiers in afwachting*	2.664	1.419	6.731	<b>10.814</b>
<b>TOTAAL</b>	<b>4.582</b>	<b>3.384</b>	<b>9.307</b>	<b>17.273</b>

#### *Aantal manuren*

	BT	A-L	VL	<b>Totaal</b>
Afgewerkte dossiers	32.327	93.745	91.544	<b>217.616</b>
Dossiers in afwachting*	70.480	349.953	248.280	<b>668.713</b>
<b>TOTAAL</b>	<b>102.807</b>	<b>443.698</b>	<b>339.824</b>	<b>886.329</b>

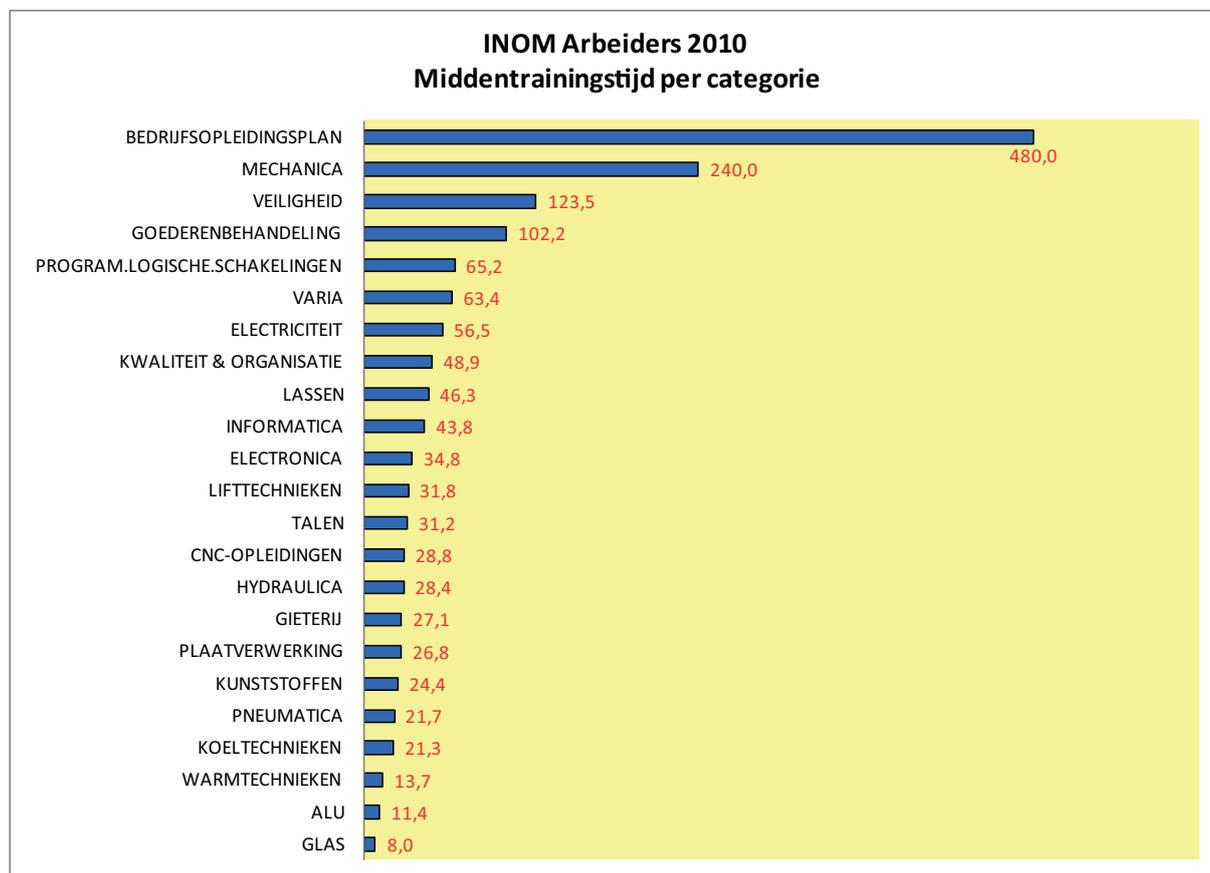
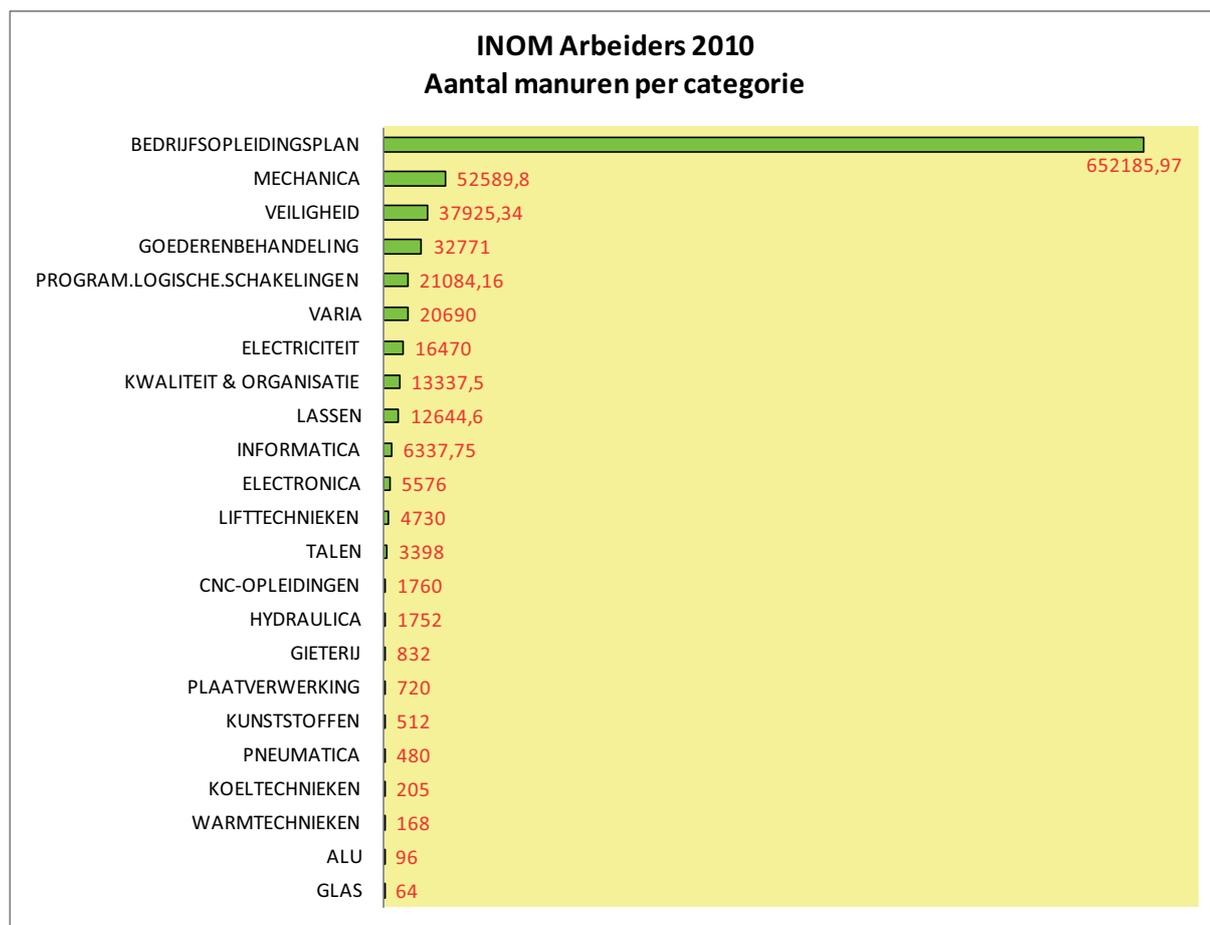
#### *Aantal ondernemingen*

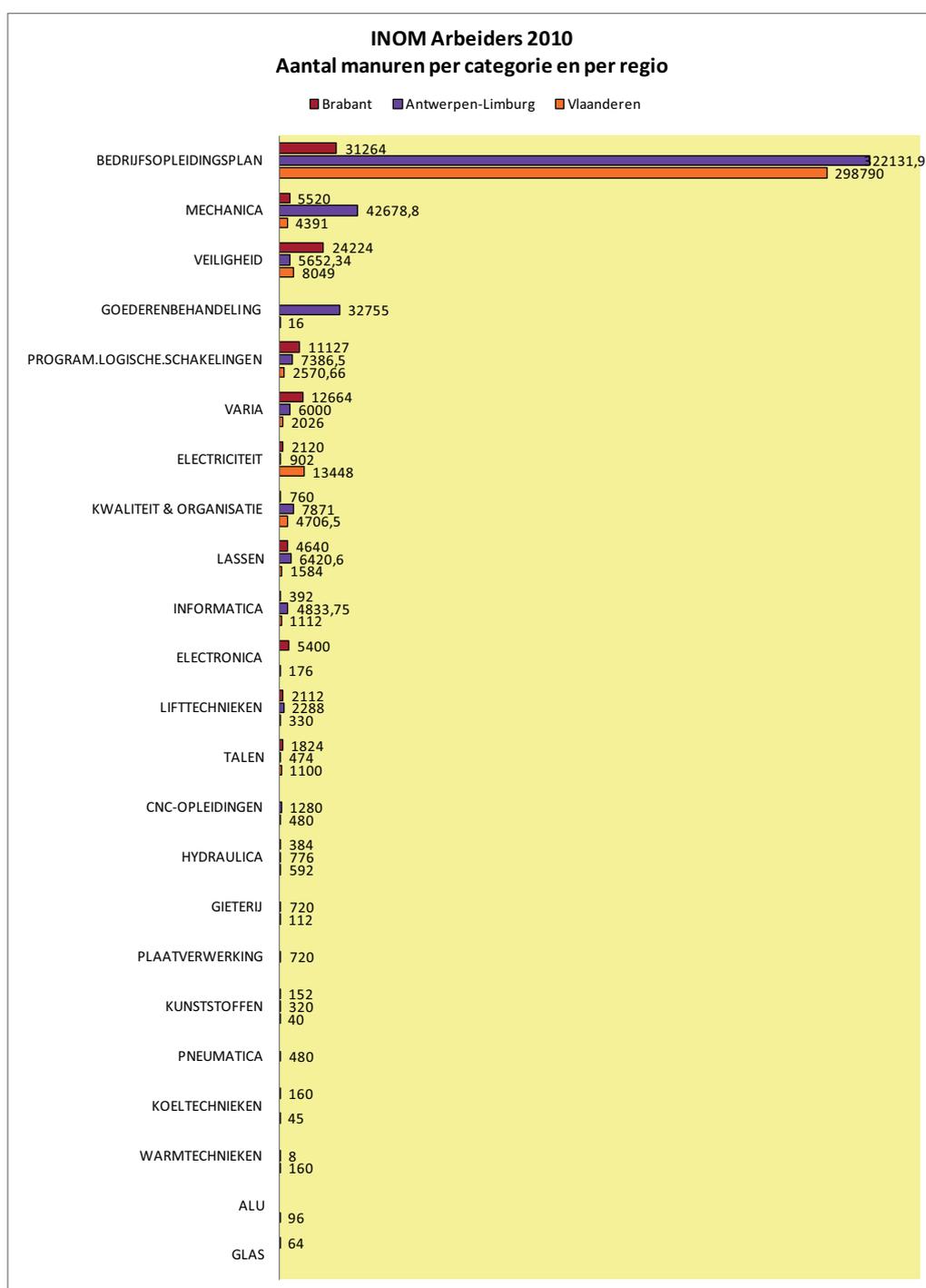
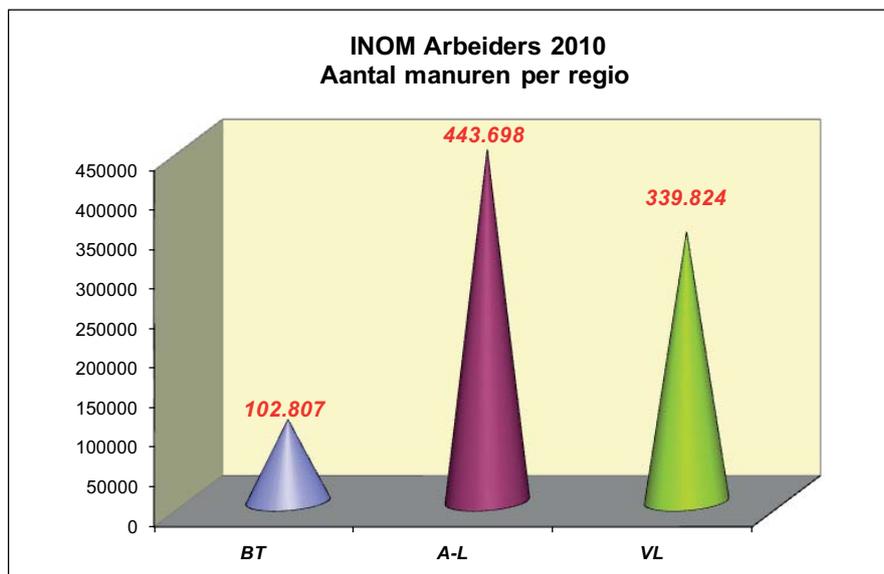
	BT	A-L	VL	<b>Totaal</b>
Afgewerkte dossiers	18	56	54	<b>128</b>
Dossiers in afwachting*	7	27	32	<b>66</b>
<b>TOTAAL</b>	<b>25</b>	<b>83</b>	<b>86</b>	<b>194</b>

\* de omschrijving "Dossiers in afwachting" omvat volgende categorieën:

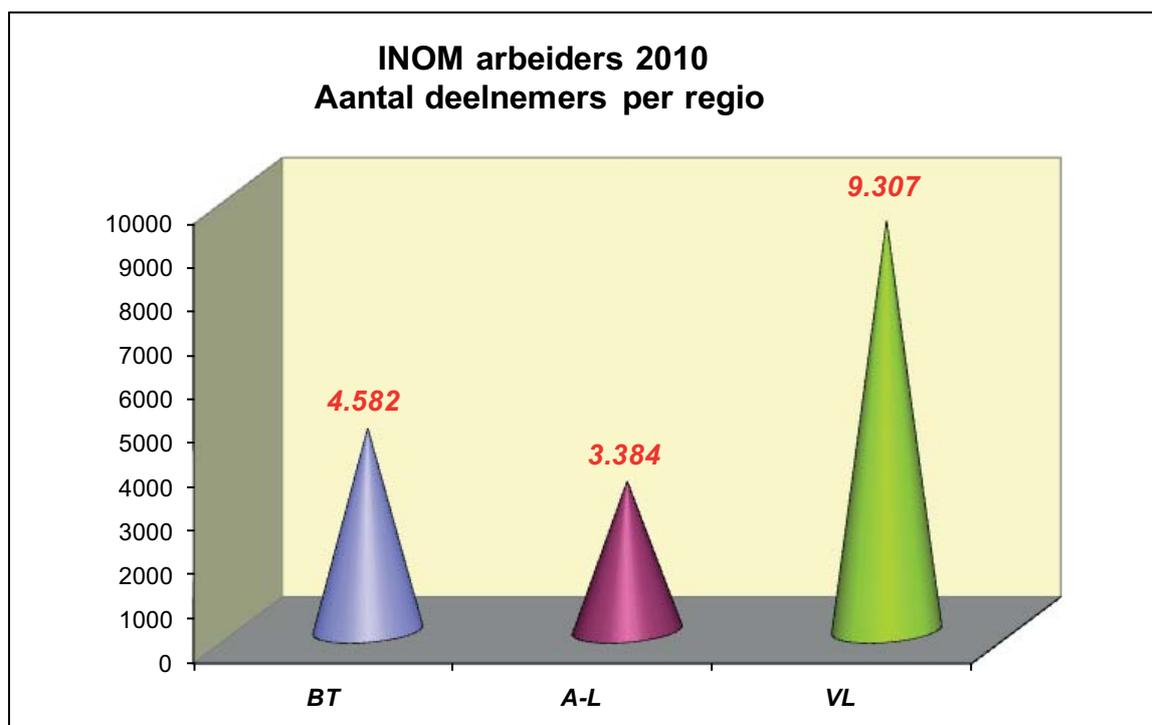
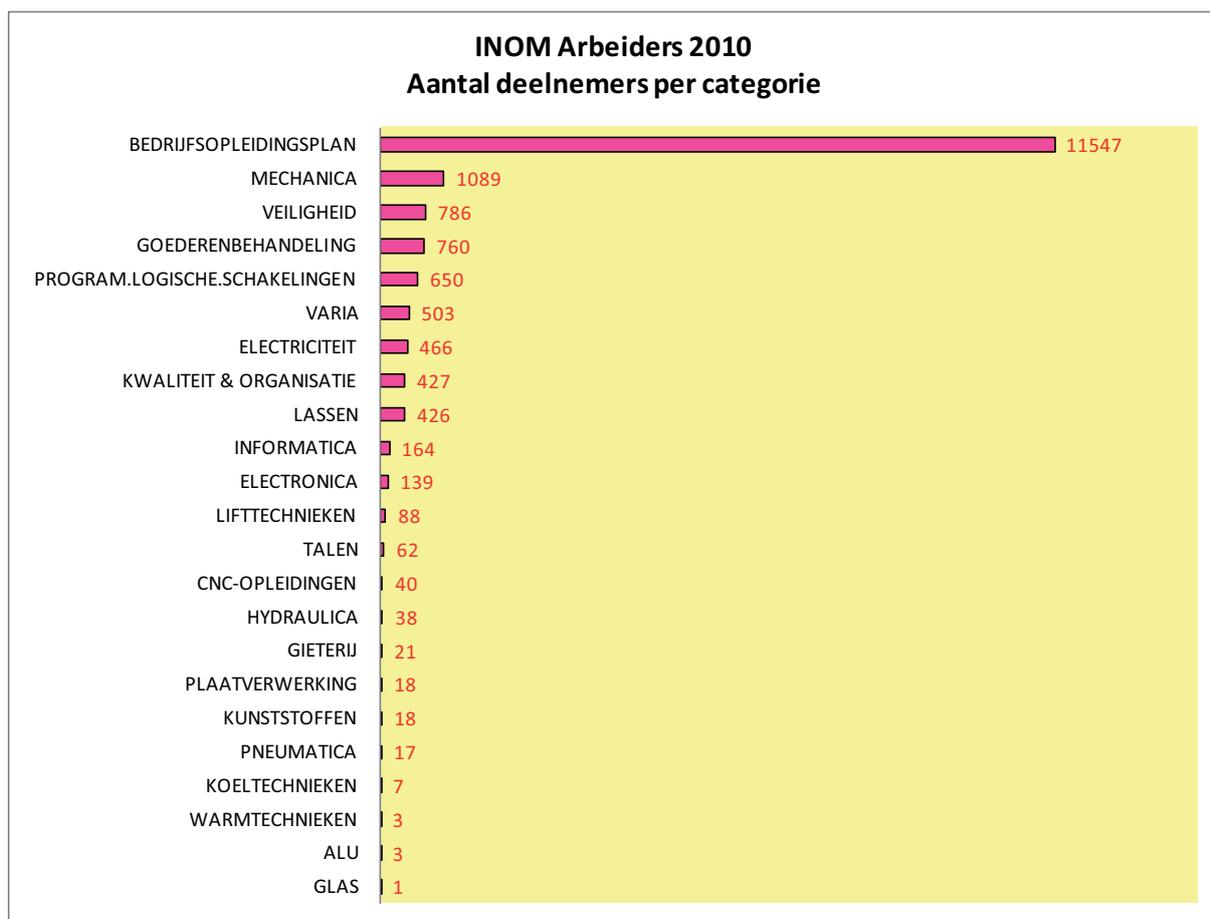
- De dossiers ingediend gedurende het lopende jaar voor de opleidingen die eindigen in het daaropvolgende civiele jaar en die dusdanig nog niet afgesloten zijn.
- De dossiers van opleidingen waarvan de reële gepresteerde uren niet bekend zijn (weergegeven statistieken zijn dan diegene opgegeven door de bedrijven)

## 2.1.2. Statistieken : manuren

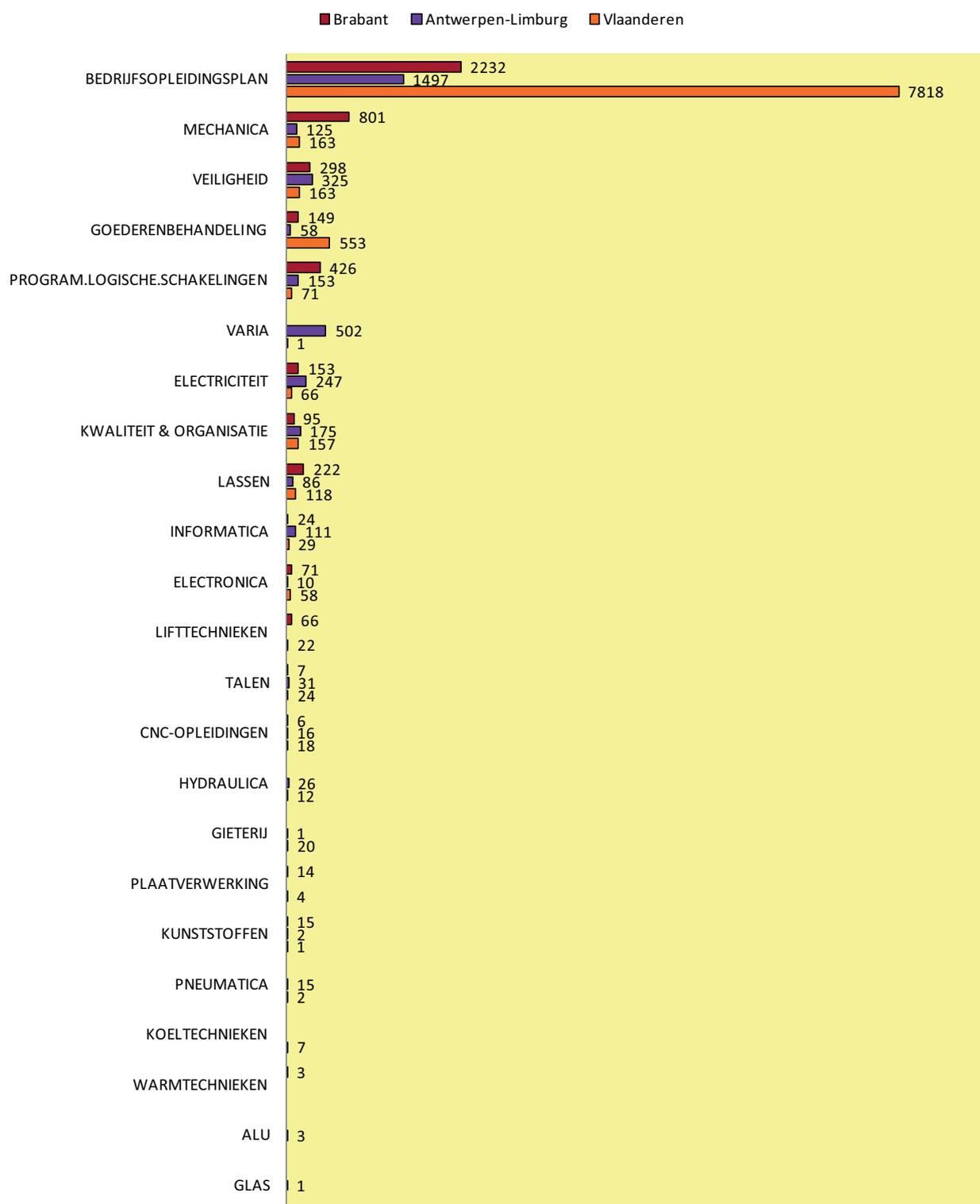




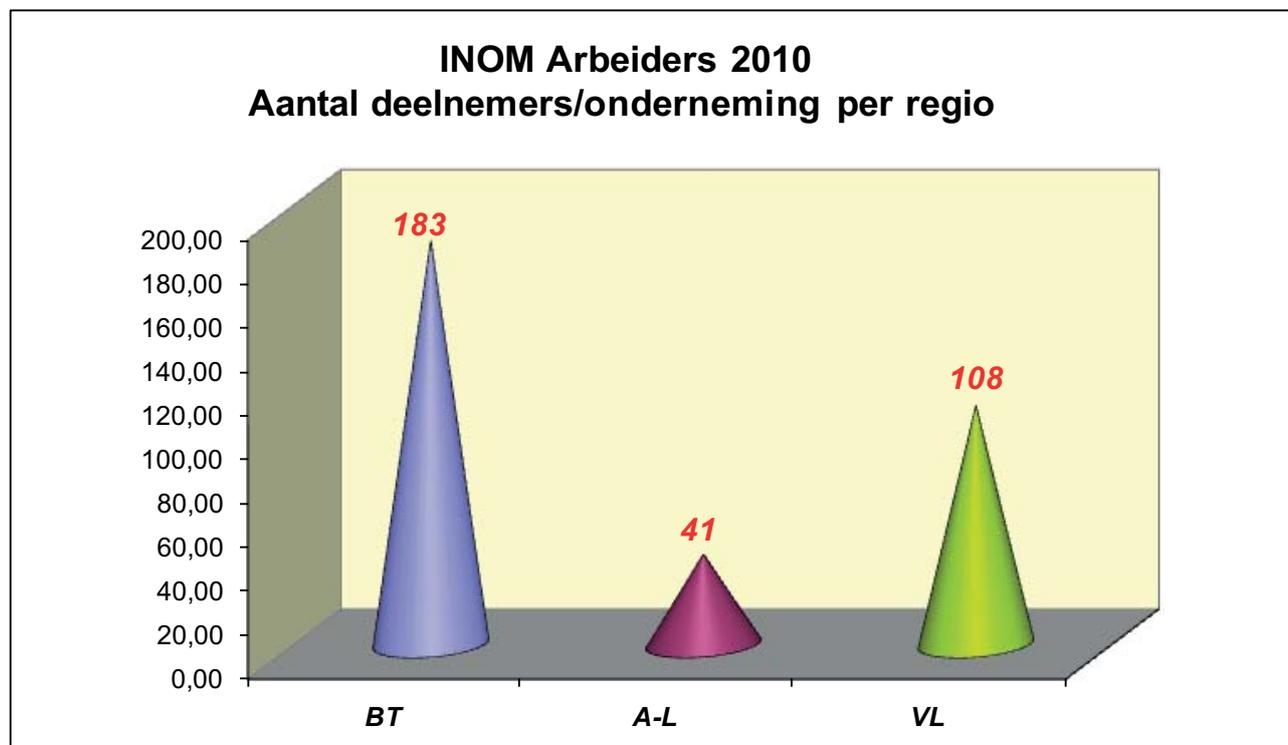
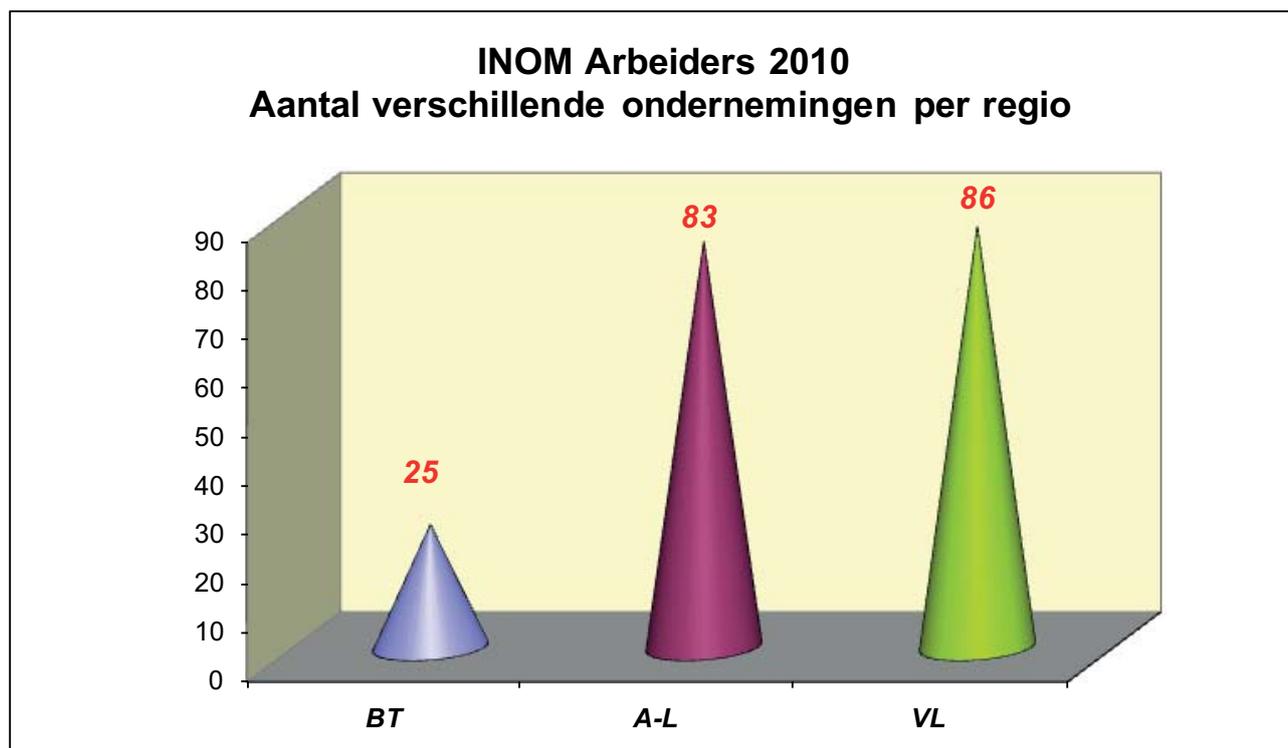
### 2.1.3. Statistieken : deelnemers



### INOM Arbeiders 2010 Aantal deelnemers per categorie en per regio



## 2.1.4. Statistieken : ondernemingen



### 2.1.5. Lassen met de klas

Het Vlaamse sectorale opleidingsfonds van de metaal- en technologische industrie INOM-Arbeiders (beheerd door Agoria-Vlaanderen, ABVV-metaal en ACV-CSC METEA) engageert zich tot **bijscholing van leerkrachten en jongeren uit het deeltijds beroepssecundair onderwijs**.

In samenwerking met het Vervolmakingscentrum voor Lassers organiseert INOM-Arbeiders 'Lassen met de Klas' waarbij we het kennisniveau van leerlingen en leerkrachten trachten af te stemmen op het niveau dat verwacht wordt in het bedrijfsleven. Met deze **vijfdaagse opleiding** kunnen jongeren uit het deeltijds onderwijs **zich laten certificeren** waardoor ze sterker op de arbeidsmarkt staan. Voor bedrijven is dit een belangrijke doelgroep om de vacatures voor het knelpuntberoep 'lassen' in te vullen. Zowel leerkrachten als leerlingen kunnen de opleiding en de voorgeschreven proeven afleggen die leiden tot een lasserscertificaat en/of tot een Internationaal Lasdiploma. De opgedane kennis kan de leerkracht doorgeven aan toekomstige leerlingen.

**In 2010 participeerden aan dit initiatief 94 deelnemers** (85 leerlingen en 9 leerkrachten) **uit 12 verschillende centra** voor deeltijds onderwijs. Er werden **202 keuringen** uitgevoerd waarvan 157 met gunstig resultaat. Dit project is bedoeld voor jongeren uit het deeltijds beroepssecundair onderwijs die een lasopleiding (of aanverwante) volgen én reeds over de nodige arbeidsattitudes beschikken.

## 2.2. Formation continue

### 2.2.1. Données générales

En 2010, des formations continues ont été dispensées et subsidiées par l'IFPM-Formation pour **220 entreprises** différentes. Cela a représenté **7.528 participants** pour un nombre total de **212.736 heures-participants**.

Les tableaux ci-dessous détaillent ces statistiques par régionale : Bruxelles-Brabant (B-B), Hainaut-Namur (H-N), Liège-Luxembourg (L-L) et Flandres (VI). Il convient de préciser, dans cette répartition en régionales, que "Bruxelles-Brabant" concerne l'ensemble des ouvriers francophones issus d'entreprises de ces régions, y compris en Brabant flamand. Par conséquent, la régionale "Flandres" regroupe les entreprises établies sur le territoire de la Communauté flamande, excepté en Brabant flamand, qui ont formé des ouvriers en français.

#### Nombre de participants aux formations

	B-B	H-N	L-L	VI	<b>Total</b>
Dossiers clôturés	3.085	1.829	1.632	8	<b>6.554</b>
Dossiers en attente*	710	84	177	3	<b>974</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3.795</b>	<b>1.913</b>	<b>1.809</b>	<b>11</b>	<b>7.528</b>
% dossiers clôturés					<b>87,1 %</b>

#### Nombre d'heures x participants

	B-B	H-N	L-L	VI	<b>Total</b>
Dossiers clôturés	66.257	63.483	37.760	272	<b>167.772</b>
Dossiers en attente*	37.700	2.690	4.478	96	<b>44.964</b>
<b>TOTAL</b>	<b>103.957</b>	<b>66.173</b>	<b>42.238</b>	<b>368</b>	<b>212.736</b>
% dossiers clôturés					<b>78,9 %</b>

#### Nombre d'entreprises concernées

	B-B	H-N	L-L	VI	<b>Total</b>
Dossiers clôturés	37	61	100	4	<b>202</b>
Dossiers en attente*	3	1	12	2	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>62</b>	<b>112</b>	<b>6</b>	<b>220</b>

\* La dénomination "dossiers en attente" regroupe les catégories de dossiers suivants :

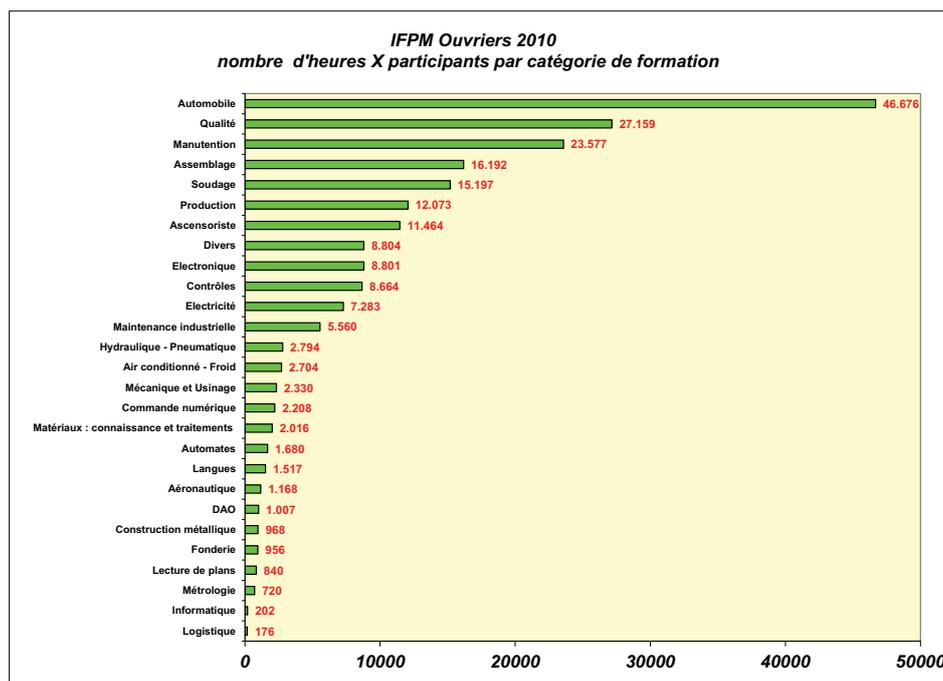
- les dossiers introduits durant l'année en cours pour des formations se terminant l'année civile suivante et qui ne sont donc pas clôturés ;
- les dossiers concernant des formations dont les heures réellement prestées ne sont pas connues (les statistiques reprises sont alors celles de la demande formulée par l'entreprise).

## 2.2.2. Analyse des statistiques relatives aux heures - participants

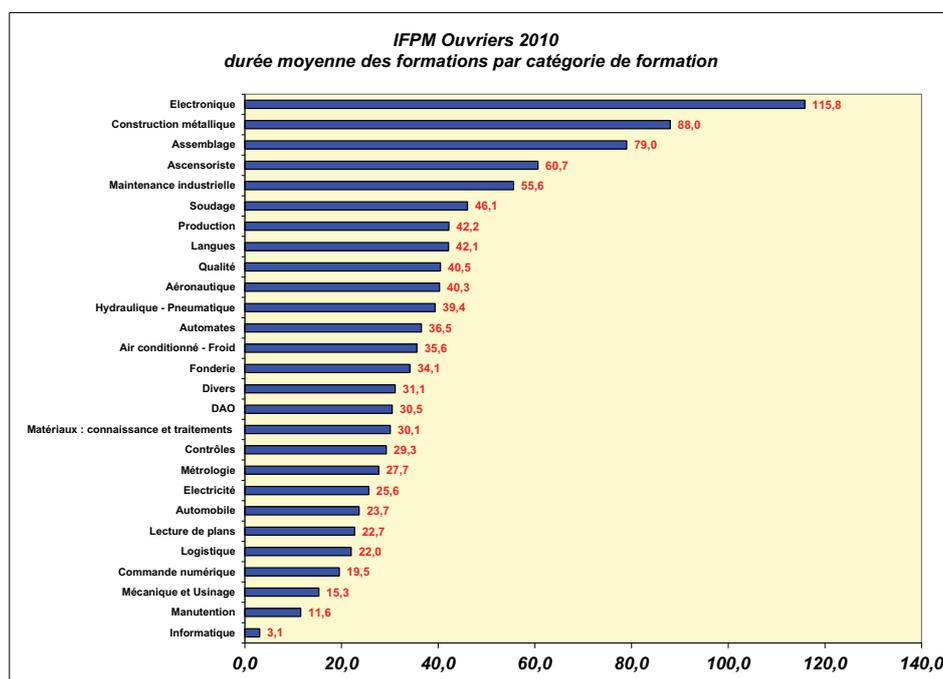
### 2.2.2.1 Répartition par domaines de formation

Comme l'atteste le graphique ci-dessous, l'essentiel des heures de formations dispensées en 2010 se concentre dans six domaines principaux : l'automobile (22%), la démarche qualité (13%), la manutention (11%), l'assemblage (7,6%), le soudage (7,1%) et la production (5,7%). Il faut cependant remarquer que, comme nous le verrons dans les pages suivantes, la majorité des heures liées au secteur automobile est le fait d'une seule entreprise (Audi Brussels) et qu'il en va de même pour ce qui concerne la démarche qualité (Asco Industries).

L'ensemble de ces **six domaines de formation** - sur les 27 recensés - **représente en effet près de deux tiers (66,4%) des heures de formations** dispensées et subsidiées par l'IFPM-Formation en 2010.



Il est toutefois intéressant de mettre ce graphique en parallèle avec celui ci-dessous, qui reflète la durée moyenne de ces mêmes formations ventilée en fonction de ces mêmes catégories.



L'automobile, incontestable leader en termes d'heures-participants ne s'y retrouve qu'en 21ème position avec une durée moyenne de 23,7 heures de formation.

A l'inverse, l'électronique, qui ne représentait que 4,1% des heures de formations 2010, dépasse de loin toutes les autres catégories avec une durée moyenne d'un peu moins de 116 heures de formation par module.

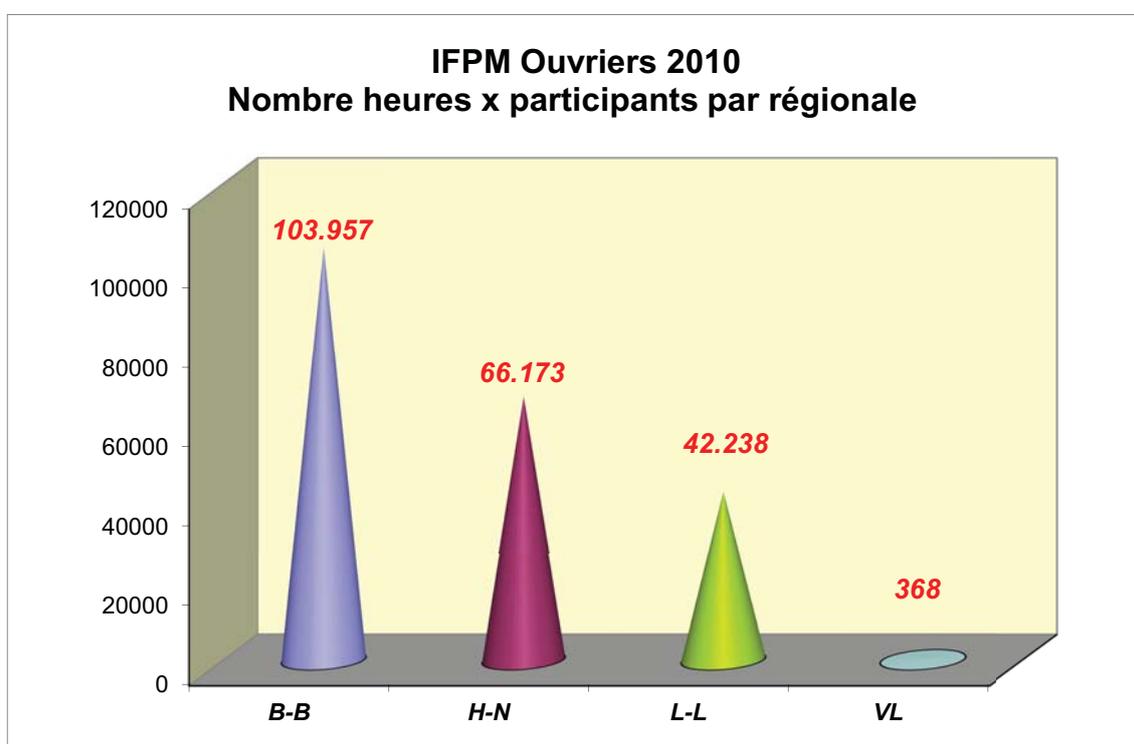
Le cas le plus remarquable dans la comparaison reste cependant le domaine de la construction métallique : 22ème dans le classement des heures-participants avec moins d'un demi-pourcent du total des heures dispensées mais vice-champion en durée des modules grâce à une moyenne de 88 heures.

### 2.2.2.2 Répartition par zone géographique

En 2010, les 212.736 heures-participants se ventilent comme suit entre les quatre régionales :

48,9% pour des entreprises de Bruxelles-Brabant, 31,1% de Hainaut-Namur, 19,9% de Liège-Luxembourg.

0,2% des heures-participants en 2010 ont également été prestées pour des entreprises établies en région flamande et subsidiées par l'IFPM-Formation en 2010.



Le graphique de répartition des heures-participants entre les zones géographiques est éloquent : **une très large majorité des heures est le fait d'entreprises basées à Bruxelles et dans le Brabant wallon et flamand.**

Comme le montre tout aussi clairement le tableau de la page suivante, ceci tient aussi au fait que parmi les entreprises faisant appel aux formations subsidiées par l'IFPM-Formation, celles issues de cette région sont les plus productives en termes d'heures-participants. Trois d'entre elles figurent dans le top 4 et le top 10 en recèle six au total !

### 2.2.2.3 Top 10 des entreprises

Les 10 entreprises qui ont totalisé le plus d'heures-participants subsidiées par l'IFPM-Formation en 2010 sont les suivantes :

<b>1</b>	Caterpillar	39.232
<b>2</b>	Audi Brussels SA	32.052
<b>3</b>	Asco Industries	26.484
<b>4</b>	Autovision	20.280
<b>5</b>	TW Electronic	8.801
<b>6</b>	Fabricom GTI Industrie Sud	6.665
<b>7</b>	Kone	6.560
<b>8</b>	Otis	4.255
<b>9</b>	CMI	3.637
<b>10</b>	Spie Belgium	3.470

Il n'est pas étonnant de retrouver dans ce top 10 des entreprises relevant des domaines les plus porteurs en termes d'heures-participants: automobile, manutention,...

Il est à noter que dans ce top 10, **seules cinq entreprises n'ont plus aucun dossier en cours** au moment de rédiger ce rapport d'activités : Caterpillar, Audi Brussels SA, Autovision, TW Electronic et Spie Belgium. Les chiffres les concernant sont donc fermes et définitifs. Les données relatives aux autres entreprises sont quant à elles susceptibles d'être modifiées en fonction des heures-participants effectivement prestées une fois que les dossiers y relatifs seront clôturés.

### 2.2.2.4 Top 10 des formations

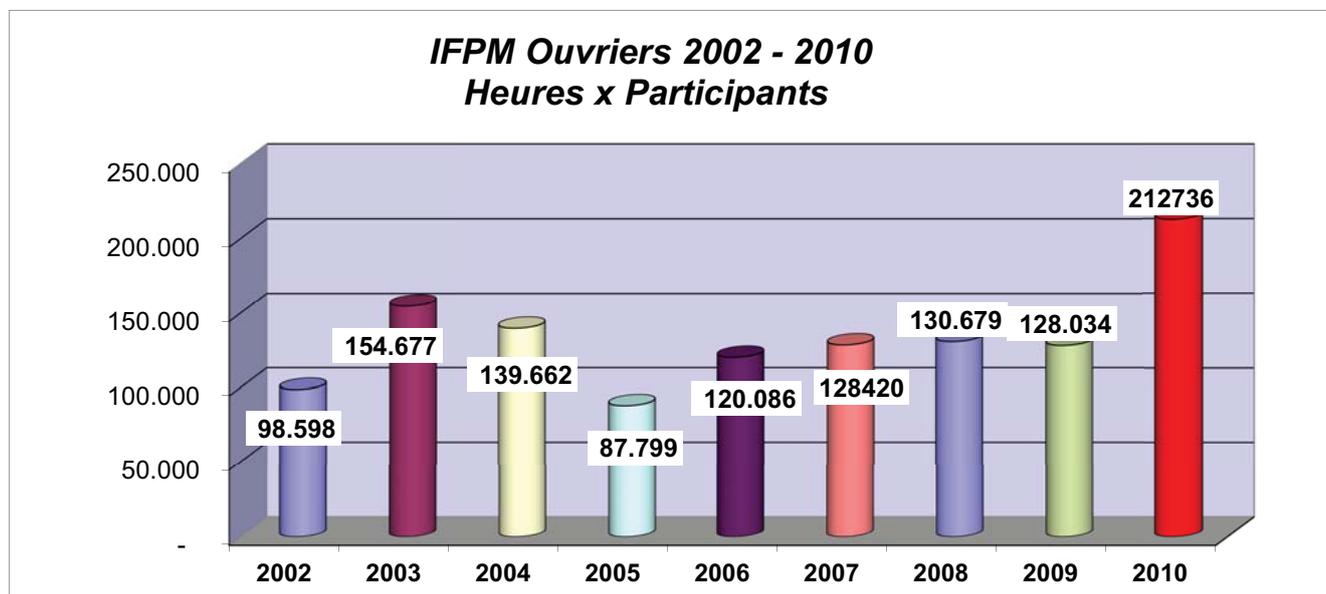
Les 10 formations subsidiées par l'IFPM-Formation qui ont rencontré le plus de succès auprès des entreprises en 2010 en heures-participants sont les suivantes (les formations non concernées par des dossiers en cours et dont les chiffres sont donc définitifs figurent en italique dans ce tableau) :

<b>1</b>	Processus d'amélioration	25.008
<b>2</b>	<i>Techniques automobiles</i>	20.558
<b>3</b>	<i>Assemblage mécanique par boulons et rivets</i>	15.976
<b>4</b>	Techniques appliquées aux ascensoristes	10.648
<b>5</b>	Techniques de soudage	9.385
<b>6</b>	<i>Opérateurs de production</i>	9.000
<b>7</b>	<i>Electronique remise à niveau</i>	8.801
<b>8</b>	Risques radiologiques dans le domaine industriel	8.112
<b>9</b>	Travail en équipe	7.136
<b>10</b>	<i>Maintenance des systèmes automatisés Sinumeric 840D</i>	3.680

Dans ce cas également, on retrouve, en toute logique, des thèmes de formations en lien direct avec les catégories dominantes mais également avec les entreprises classées dans le top 10.

### 2.2.2.5 Evolution depuis 2002

L'IFPM-Formation a enregistré en 2010 son meilleur résultat en termes d'heures-participants. Le total de 212.736 heures prestées et subsidiées par l'IFPM présente une **augmentation de 66% par rapport aux chiffres de l'année précédente** et une hausse de 37,5% par rapport au nombre d'heures-participants relevées en 2003 qui était jusqu'alors la meilleure année en ce qui concerne cette statistique.



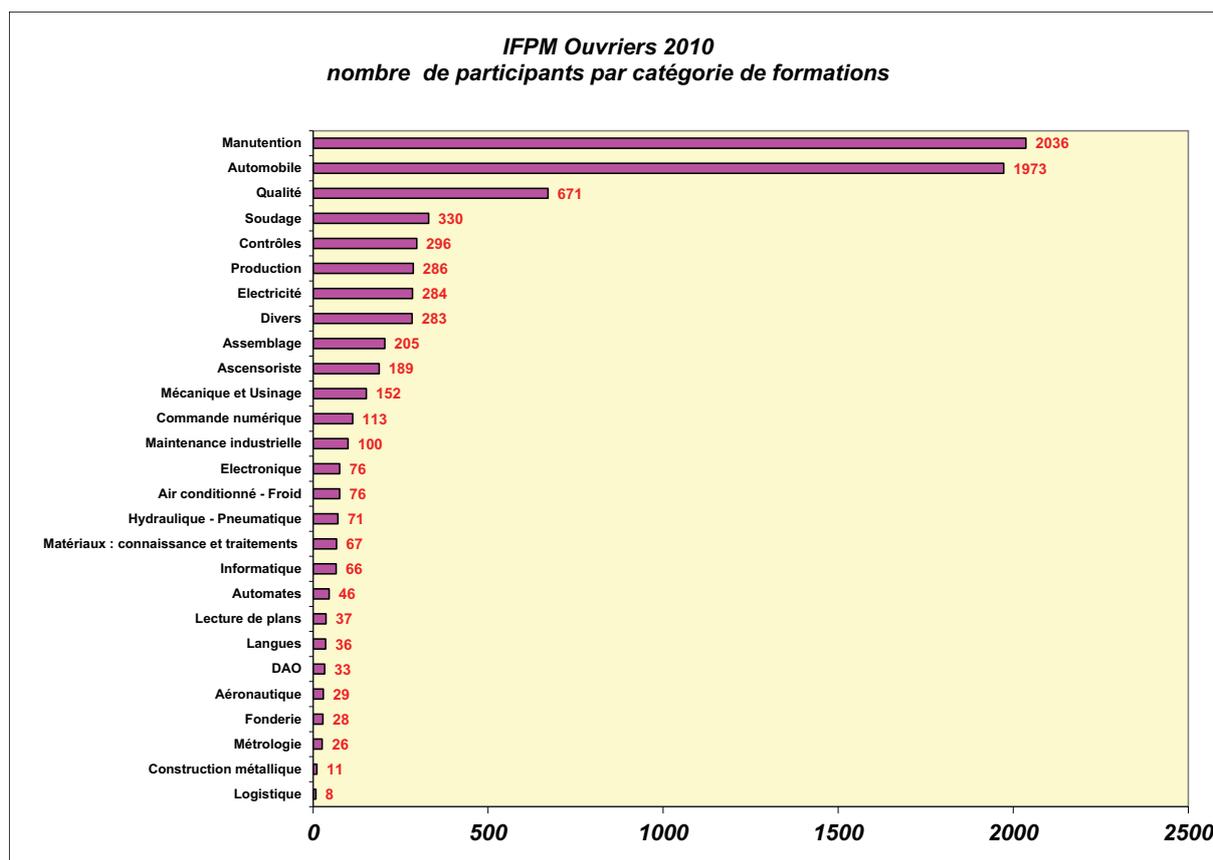
Il conviendra évidemment de lisser cette évolution une fois les chiffres définitifs connus, après la clôture de l'ensemble des dossiers 2010. L'augmentation est cependant tellement importante qu'elle **peut être considérée comme clairement significative**. Au-delà du pourcentage de fiabilité de quelque 79% des chiffres de 2010, le nombre d'heures-participants repris dans les dossiers déjà clôturés (167.772) excède déjà le meilleur résultat, celui de 2003 !

## 2.2.3. Analyse des statistiques du nombre de participants

### 2.2.3.1 Répartition par domaines de formation

Le graphique reflétant la répartition des participants en catégories de formations est sans équivoque, **deux domaines en particulier ont focalisé la participation en 2010 : la manutention (27%) et l'automobile (26,4%).**

Si on y ajoute la catégorie relative à la démarche de qualité, on atteint un total dépassant les 60% de l'ensemble des participants aux formations dispensées et subsidiées par l'IFPM-Formation en 2010 !

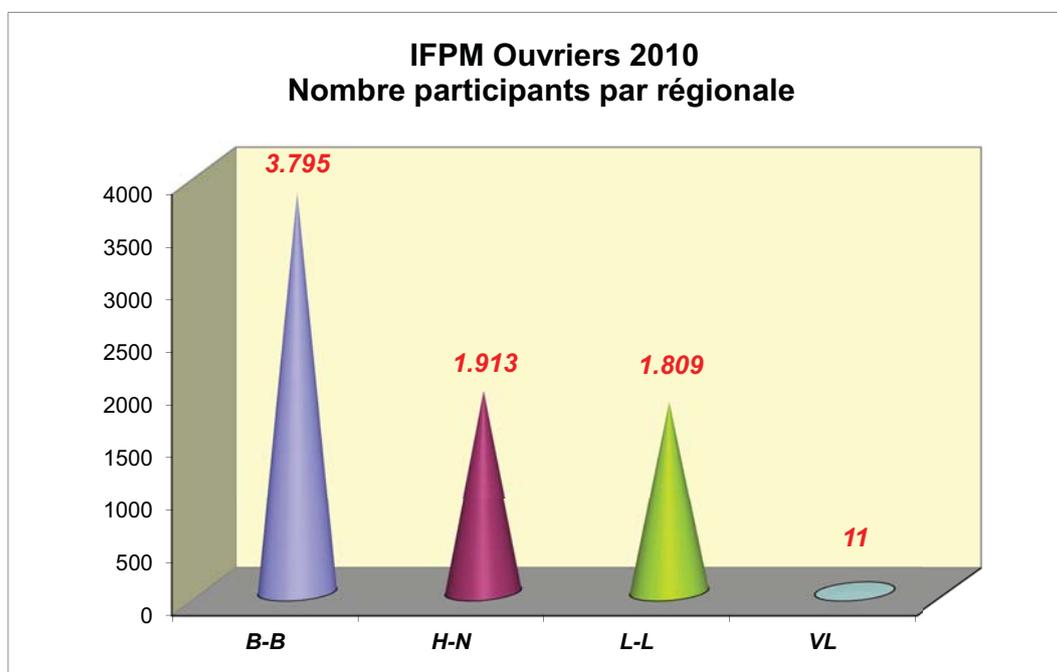


Si l'on met ce graphique en relation avec les deux précédents relatifs à la ventilation des statistiques par catégorie de formations, on remarque que l'automobile est au top tant en nombre de participants qu'en termes d'heures-participants. Ce qui explique aussi la statistique de durée moyenne assez faible des formations dans ce domaine.

Revenons également sur ce que nous qualifions de cas le plus remarquable, le domaine de la construction métallique : pour rappel, 22ème dans le classement des heures-participants avec moins d'un demi-pourcent du total des heures dispensées mais vice-champion en durée des modules grâce à une moyenne de 88 heures. Dans ce cas, c'est bien la durée de la formation qui est significative puisqu'en nombre de participants, ce domaine de la construction métallique se classe avant-dernier avec seulement 11 participants aux différents modules relatifs à cette catégorie.

### 2.2.3.2 Répartition par zone géographique

Sans surprise, ce sont des entreprises sises sur le territoire de la régionale de Bruxelles-Brabant que les ouvriers sont majoritairement venus se former en 2010. Cette régionale concentre un peu plus de la moitié (50,4% exactement) des statistiques en matière de participants. La proportion d'ouvriers issus des deux autres régionales wallonnes est sensiblement égale : 25,4% venaient d'entreprises de Hainaut-Namur et 24% de Liège-Luxembourg. Seulement 0,1% des ouvriers formés étaient issus d'entreprises établies sur le sol flamand hormis le Brabant wallon.



La remarque émise lors de l'analyse des statistiques de répartition des heures-participants entre les régionales prend ici encore tout son sens. La **dominance de la région de Bruxelles-Brabant au nombre de participants** relève en effet également de la dominance des entreprises de cette région dans le top 10 sur ce critère, comme en témoigne le tableau qui suit.

### 2.2.3.3 Top 10 des entreprises

Les entreprises qui ont envoyé le plus d'ouvriers en formation durant l'année 2010 en ayant recours aux subsides de l'IFPM-Formation sont les suivantes :

<b>1</b>	Audi Brussels SA	2.007
<b>2</b>	Asco Industries	751
<b>3</b>	Caterpillar	673
<b>4</b>	Fabricom GTI Industrie Sud	421
<b>5</b>	CMI	282
<b>6</b>	Autovision	184
<b>7</b>	Spie Belgium	162
<b>8</b>	Otis	155
<b>9</b>	EMI	141
<b>10</b>	Magotteaux Liège	121

Tableau X : Top 10 des entreprises au nombre de participants

Une chose saute immédiatement aux yeux : le trio de tête est le même que dans la statistique des heures-participants. Ces trois entreprises sont donc bien les principales pourvoyeuses de stagiaires ouvriers non seulement en nombre de participants mais également en matière d'heures-stagiaires, ce qui n'est pas nécessairement lié comme nous avons pu le voir lors de l'analyse de la répartition entre catégories de formation.

D'une manière plus large, les huit premières entreprises en termes de participants se retrouvent également dans le top 10 en heures-stagiaires. Au-delà de la 5ème place, le nombre de participants est cependant tellement proche que la position de l'entreprise dans le classement devient moins significative.

### 2.2.3.4 Evolution depuis 2002

Tout comme pour les heures-participants, l'IFPM-Formation a enregistré en 2010 son meilleur résultat en nombre de participants aux formations qu'elle subsidie. Le total de 7.528 stagiaires représente une **augmentation de 37%** par rapport aux chiffres de l'année précédente qui étaient aussi le meilleur résultat engrangé sur les dernières années.

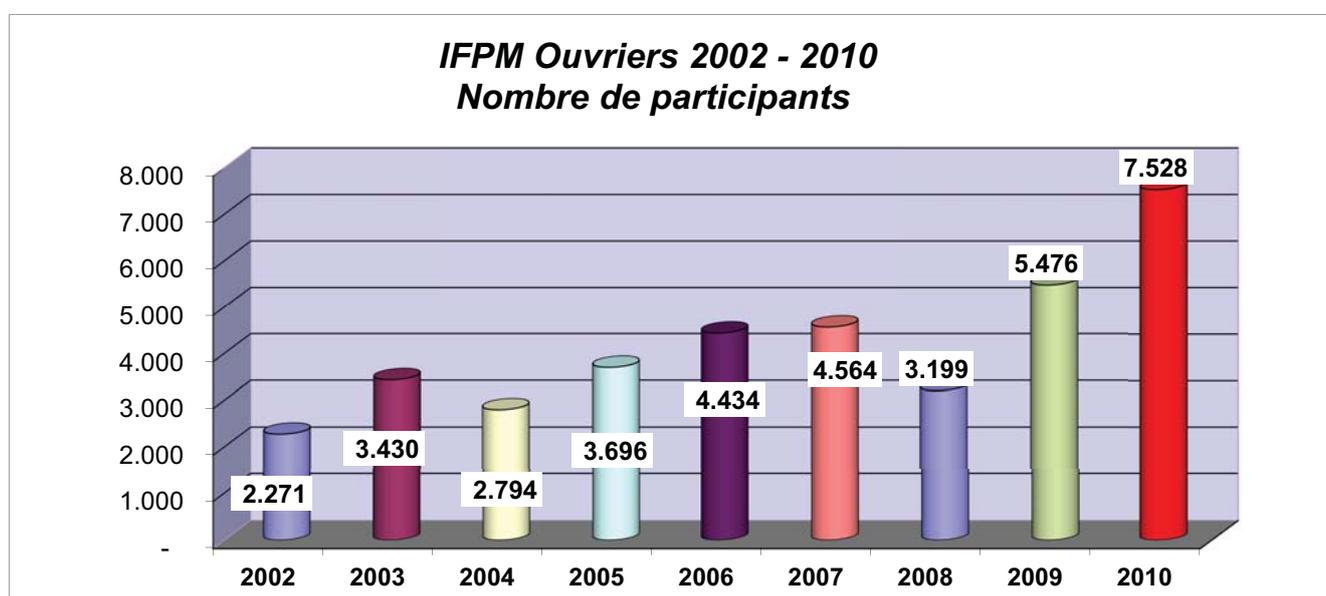


Tableau x : Evolution du nombre de participants depuis 2002

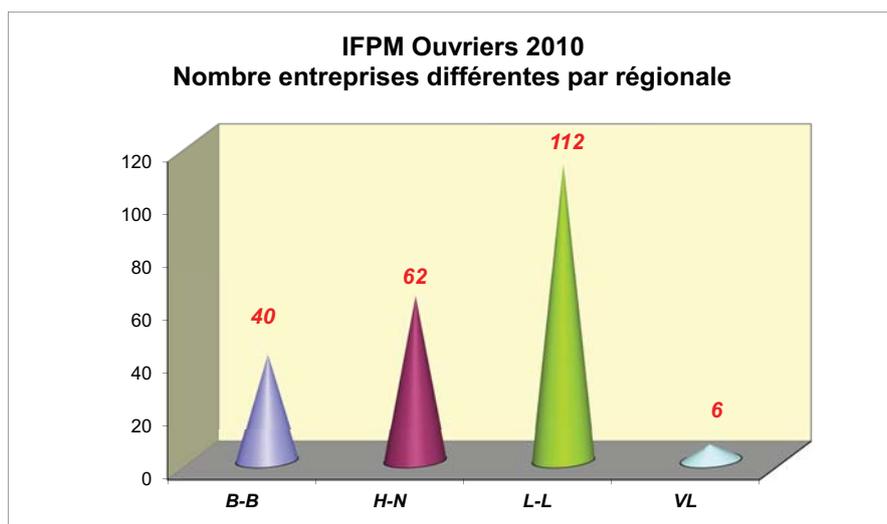
Le constat effectué sur la statistique en heures-participants reste valable pour celle relative au nombre de participants. Nonobstant le degré de fiabilité de 87%, le nombre de participants concernés par les dossiers 2010 déjà clôturés (6.554) est déjà supérieur à toutes les statistiques antérieures. **Les tendances peuvent donc être considérées comme clairement représentatives.**

## 2.2.4. Analyse des statistiques du nombre d'entreprises

### 2.2.4.1 Répartition par zone géographique

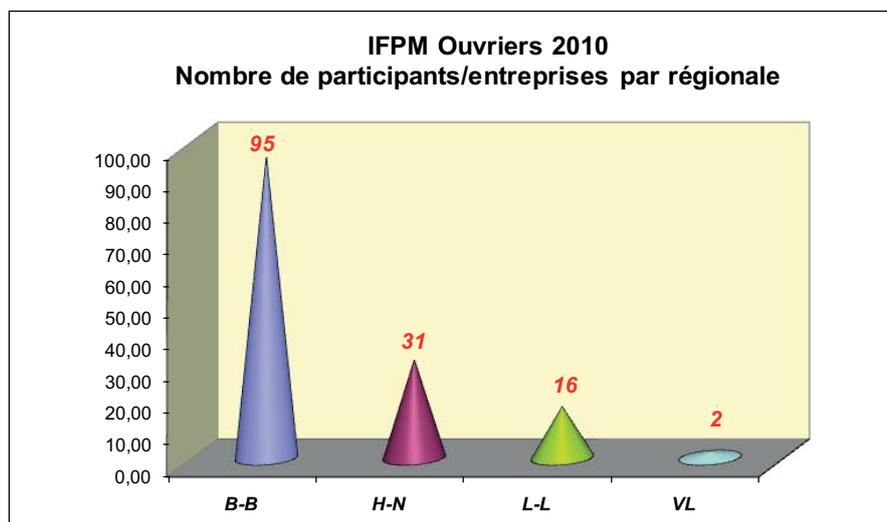
Au regard de l'analyse des statistiques des heures-participants et du nombre de participants, il semblerait naturel que la majorité des entreprises ayant envoyé des ouvriers se former avec les subsides de l'IFPM-Formation en 2010 soient établies sur le territoire de la régionale Bruxelles-Brabant. Et pourtant, il n'en est rien.

L'écrasante majorité des entreprises est issue de la régionale Liège-Luxembourg, qui "pèse" presque trois fois plus dans cette statistique que celle de Bruxelles-Brabant. Le Sud-Est du pays concentre à lui seul 51% des entreprises formatrices via l'IFPM-Formation en 2010.



Graphique x : répartition des entreprises par régionales

Une première explication à ce phénomène se trouve dans la taille des entreprises. Pour s'en convaincre, il suffit d'un nouveau graphique. Il se trouve ci-dessous et compare entre régionales le nombre d'ouvriers envoyés en formation via l'IFPM-Formation en 2010 par entreprise.



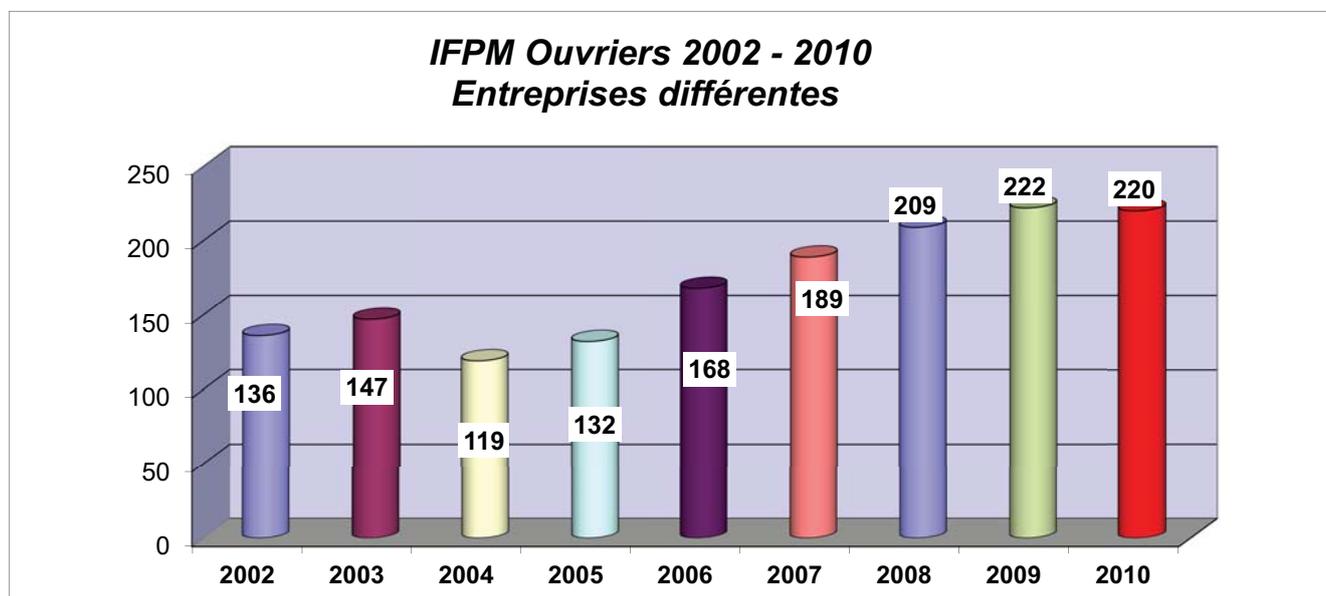
Graphique x : comparaison du nombre de participants par entreprise entre régionales

La dominance de la régionale Bruxelles-Brabant ressurgit, venant confirmer que cette régionale est peuplée de grosses entreprises, capables d'envoyer une moyenne de 95 ouvriers en formation sur une année. Ce constat est incontestable : les trois autres régionales se situent en-dessous de la moyenne de l'ensemble, qui s'élève à 34.

Mais il y a une autre explication à la dominance Liégeo-Luxembourgeoise en termes du nombre de stagiaires formés. Elle se résume en un seul nom : Technifutur. Un Centre de Compétence qui, par sa politique commerciale, a su séduire les nombreuses PME et TPE qui peuplent, comme le démontre à l'envi le graphique précédent.

### 2.2.4.2. Evolution depuis 2002

Si l'on observe cette même statistique au regard du nombre d'entreprises différentes qui ont envoyé des stagiaires aux formations subsidiées par l'IFPM-Formation, on constate que **ce nombre est resté sensiblement le même durant ces trois dernières années**. Les entreprises ont donc bien envoyé davantage d'ouvriers en formations en 2010 que les années précédentes, générant l'augmentation conséquente également en matière d'heures-participants.



*Graphique x : Evolution du nombre d'entreprises différentes depuis 2002*

Le lecteur attentif aura noté qu'il n'y avait pas, dans les tableaux de données générales, de pourcentage de dossiers clôturés affiché. Et donc, par voie de conséquence, aucun ratio de fiabilité affiché. Ceci s'explique tout simplement. Dans les cas du total d'heures-participants et du nombre de participants, une adaptation est nécessaire entre la demande initiale de l'entreprise et les prestations de formation réellement effectuées. Un tel lissage est inutile en ce qui concerne le nombre d'entreprises. Il faudrait pour cela qu'une demande émanant d'une entreprise se solde par un bilan nul en heures de formation. Ce qui, dès lors que l'entreprise et ses ouvriers entrent dans cette démarche sur base volontaire, ne se produit qu'à de très très rares occasions.

Tout ceci pour conclure que la comparaison du total 2010 d'entreprises formatrices par rapport aux années précédentes **peut être considérée comme fiable à 99,9%** et ce même si un certain nombre de dossiers restent ouverts.

<b>1. WOORD VAN DE VOORZITTER</b>	<b>25</b>	<b>1. MOT DU PRÉSIDENT</b>
<b>2. INLEIDING</b>	<b>26</b>	<b>2. INTRODUCTION</b>
<b>2.1. Wat is MVEN ?</b>		<b>2.1. L'IFME : missions et tâches</b>
<b>2.2. Structuur van MVEN</b>	27	<b>2.2. Structure de l'IFME</b>
<b>3. ACTIVITEITENVERSLAG</b>	<b>28</b>	<b>3. RAPPORT D'ACTIVITÉS</b>
<b>3.1. Acties Noord</b>	29	
3.1.1. Het industrieel leerlingenwezen	29	
3.1.2. Project : Lassen met de klas		
	30	<b>3.2. Actions Sud : les produits Technios</b>
	31	3.2.1. Technios Trophies
	32	3.2.2. Technios Days
	33	3.2.3. Technios Project
	34	3.2.4. Technios Awards
	35	3.2.5. Technios Alter W
	36	3.2.6. Technios Alter B
	37	3.2.7. Technios Alter D
		3.2.8. Technios Alter CAI
		3.2.9. Technios Proximité
		3.2.10. Technios PME

# MOT DU PRÉSIDENT

## WOORD VAN DE VOORZITTER

Geachte Dames, Geachte Heren,

Het is met tevredenheid over het resultaat dat ik mijn mandaat als voorzitter van de vzw MVEN-IFME afsluit. Dhr. Eric Robert zal deze functie van mijn overnemen maar ik blijf nog steeds aan zijn zijde als vice-voorzitter. Ik wens het hele team dat deze vzw beheert zowel in het Noorden als het Zuiden van het land alsook gezamenlijk te Brussel te bedanken voor hun inzet.

2010 is voor onze sector een schakeljaar geweest daar na de crisis, onze bedrijven hebben kunnen weerstaan en van de verzwakking van dit regime hebben kunnen profiteren om maximaal hun werknemers de kunnen vormen. Het dispositief van onze vzw heeft hier maximaal toe bijgedragen dankzij een dynamisch team.

Misschien is het in deze tijden ook belangrijk om te onderlijnen dat de structuur van MVEN-IFME vzw samen met de 10 regionale fondsen ons in staat stelt om op een adequate en efficiënte wijze de problemen van elke regio aan te pakken.

In de metaalsector hebben we altijd al veel belang gehecht aan opleiding. Dat was zo voor de crisis, tijdens en dat zal ook in de komende jaren zo zijn. IK verwijs dan naar onze pas afgesloten CAO waardoor we de opleidingsinspanningen voor de komende twee jaar zullen verhogen. Dat is belangrijk want onze goedopgeleide zijn één van de troeven van onze industrie.

Dit jaarverslag biedt u de mogelijkheid om de totaliteit aan acties, gegenereerde initiatieven alsook de statistieken rond de globale vorming in onze sector te visualiseren.

Ik wens u veel leesplezier en bedank u voor de aandacht die u eraan zal besteden.

**Marc De Wilde**  
Voorzitter

Mesdames, Messieurs,

C'est content du travail accompli que je termine mon mandat en tant que Président de l'asbl MVEN-IFME. Monsieur Eric Robert assumera dorénavant la fonction bien que je reste à ses côtés en tant que vice-président. Je tiens à remercier toute l'équipe qui gère cette asbl tant au nord qu'au sud du pays ainsi que conjointement sur Bruxelles.

2010 est une année charnière dans notre secteur car après la crise, les personnes dites 'à risques' ont plus que jamais besoin de notre soutien : jeunes ou moins jeunes, sortant de l'école ou à remettre au travail ; faiblement qualifié ou en cour de réorientation de carrière. Les dispositifs mis en place au sein de notre asbl, avec nos partenaires externes contribuent largement à cette fin.

A l'heure actuelle, il est aussi important de souligner que la structure de l'IFME-MVEN ensemble avec 10 fonds régionaux nous permet de traiter de manière efficace et adéquate les problèmes propres à chaque région.

Dans le secteur du métal, nous avons toujours attaché beaucoup d'importance à la formation. Ca l'a été avant la crise, pendant et le sera dans les années à venir. Je me réfère également à nos récents accords CCT où les efforts en matière de formation seront intensifiés dans les 2 années qui viennent. Cela est important car nos travailleurs bien formés sont un des atouts de notre industrie.

Ce rapport annuel va vous permettre de visualiser l'ensemble des actions, initiatives générées ainsi que les statistiques de formation globale dans notre secteur.

Je vous en souhaite bonne lecture et vous remercie pour votre attention.

**Marc De Wilde**  
Président



# INTRODUCTION INLEIDING

## 2.1. Wat is MVEN ?

De vereniging heeft tot doel de tewerkstellings- en vormingsinitiatieven voor bij voorrang de risicogroepen onder werkzoekenden te organiseren en te ondersteunen.

De initiatieven hiertoe werden ondermeer ingesteld bij artikel 1 van het Nationaal Akkoord 1989-1990 van de arbeiders van de metaal-, machine- en elektrische bouw van 9 januari 1989. Deze tewerkstellings- en vormingsinitiatieven werden ondermeer nader omschreven in de aan de Minister van Tewerkstelling en Arbeid gerichte aanvragen tot vrijstelling van de bijdrage van 0,18% aan het Fonds voor Tewerkstelling van 10 maart 1989 en van 2 juni 1989.

Daarnaast kan de VZW alle activiteiten ontplooiën die rechtstreeks of onrechtstreeks bijdragen tot de verwezenlijking van voormelde ideële doelstellingen, met inbegrip van bijkomstige commerciële en winstgevendende activiteiten binnen de grenzen van wat wettelijk is toegelaten en waarvan de opbrengsten te allen tijde volledig zullen worden bestemd voor de verwezenlijking van de ideële doelstellingen. Zij kan op allerlei wijzen haar medewerking verlenen aan of belangen nemen in verenigingen, instellingen of ondernemingen die een gelijksoortig of aanverwant doel nastreven, of die kunnen bijdragen tot de verwezenlijking of de uitbreiding van haar doel.

Dit doel kan op allerlei wijzen worden bereikt. De vereniging kan alle welkdanige daden stellen, die rechtstreeks of onrechtstreeks, geheel of gedeeltelijk, in verband staan met haar doel, of die de ontwikkeling of de verwezenlijking ervan met zich meebrengen dan wel vergemakkelijken. Zij kan op allerlei wijzen haar medewerking verlenen aan of belangen nemen in verenigingen, instellingen of ondernemingen die een gelijksoortig of aanverwant doel nastreven of die kunnen bijdragen tot de verwezenlijking of de uitbreiding van haar doel.

## 2.1. L'IFME : missions et tâches

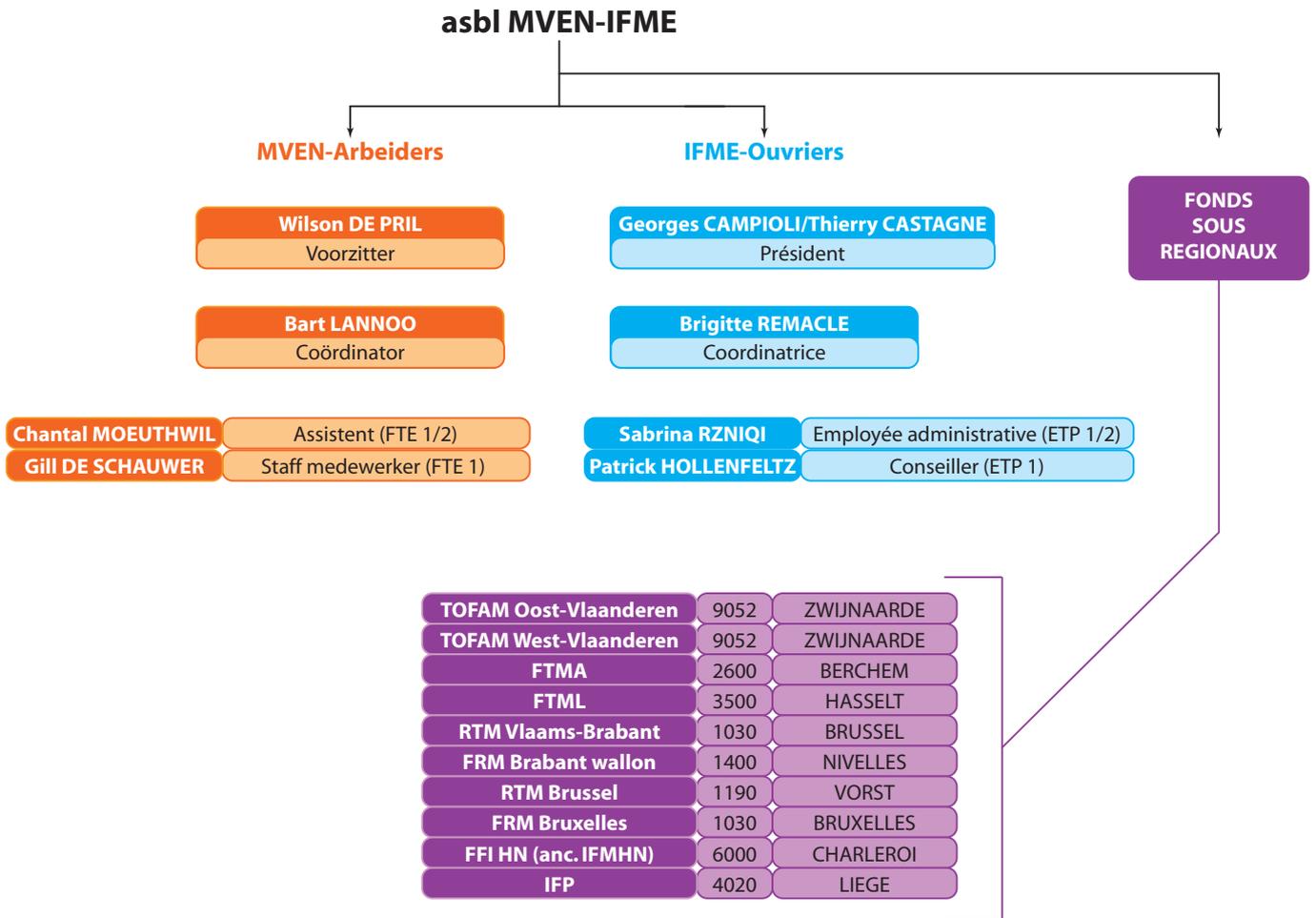
L'association a pour but les initiatives d'emploi et de formation afin d'organiser et de soutenir prioritairement les groupes à risque parmi les demandeurs d'emploi :

- Les ouvriers faiblement qualifiés âgés de 18 ans ou plus, qui ne sont pas détenteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ;
- Les ouvriers âgés de 40 ans au moins qui sont confrontés à un licenciement collectif, une restructuration d'entreprise, l'introduction de nouvelles technologies ou de nouvelles méthodes de travail ou une réorganisation des fonctions, cellules ou services de l'entreprise ;
- Les ouvriers pour lesquels il n'y a pas de correspondance entre le diplôme et la fonction actuellement exercée ;
- Les ouvriers qui exercent la même fonction pendant 10 ans ;
- Les ouvriers faiblement qualifiés qui remplacent des travailleurs prépensionnés ;
- Les ouvriers qui, à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, sont devenus définitivement incapables d'exécuter leur contrat de travail ;
- Les handicapés ;
- Les demandeurs d'emplois indemnisés qui satisfont à l'une des conditions suivantes :
  - Avoir bénéficié sans interruption, au cours des 12 derniers mois, d'allocations de chômage ou d'attente ;
  - Être détenteurs au plus d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ;
  - Être âgés de moins de 18 ans, être soumis à l'obligation scolaire à temps partiel et ne pas suivre un enseignement secondaire de plein exercice ;
  - Être âgés de 45 ans au moins ;
  - Avoir été licencié depuis 6 mois au moins par une entreprise ressortissant de la commission paritaire 111 ;
  - Être chômeur inséré dans l'un des projets de mise au travail des autorités ;
- Les personnes qui réintègrent le marché du travail, sans bénéficier d'allocations de chômage ou d'attente, et qui n'ont pas exercé d'activité professionnelle au cours des trois dernières années ;
- Les demandeurs d'emploi ayant droit au minimum de moyens d'existence ;
- Les ouvriers et les demandeurs d'emploi allochtones, avec ou sans la nationalité belge ;
- Les jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel.



2.2. Structuur van MVEN

2.2. Structure de l'IFME



# 3

## RAPPORT D'ACTIVITÉS ACTIVITEITENVERSLAG

**Zoals verduidelijkt werd in de introductie, ontwikkelen de beide taalgemeenschappen in totale autonomie activiteiten.**

**Dit hoofdstuk van het jaarverslag presenteert dus alternerend de statistieken gelinkt aan de activiteiten van de Vlaamse kant en de Waalse kant, elk in zijn eigen taal om te komen tot een globaal overzicht van de totaliteit van de ontwikkelde projecten ten behoeve van de nationale vzw gedurende 2010.**

**Comme cela a été précisé dans l'introduction, les ailes des deux communautés linguistiques développent des activités en totale autonomie.**

**Ce chapitre du rapport annuel présentera donc alternativement les projets mis en place du côté néerlandophone et du côté francophone, chacun dans sa langue, afin de procurer au final une vue globale sur l'ensemble des projets développés au sein de l'asbl nationale durant cette année 2010.**



## 3.1. Acties Noord

### 3.1.1. Het industrieel leerlingenwezen

**Tussen theorie en praktijk bevindt zich het industrieel leerlingenwezen (ILW).**

Het industrieel leerlingenwezen combineert een **theoretische opleiding** in een Centrum Deeltijds Beroepssecundair Onderwijs (CDBSO) **met een praktische opleiding** in een bedrijf. Via deze leerovereenkomst kunnen jongeren op een dynamische en realistische manier een vak leren, geld verdienen en op het einde van de rit aanspraak maken op een getuigschrift en een premie.

De leerling brengt ongeveer 2/3<sup>de</sup> van de tijd door in een onderneming en 1/3<sup>de</sup> van de tijd in een CDBSO. De bedoeling is dat de jongere zowel door de school als door het bedrijf voor een beroep opgeleid wordt volgens een voorafbepaald opleidingsprogramma. Het bedrijf kan de leerling tevens naar eigen noden opleiden.

**Opleidingen die in aanmerking komen voor het ILWPC111** zijn: aluminiumschrijnwerker, bankwerker, bedrader-monteerder, containerhersteller, fietsenmaker, garneerder-stoffeerder, goederenbehandelaar, installateur-monteur, ketelmaker, lasser-monteerder, machinearbeider, monteerder, onderhoudselektricien, onderhoudsmecanicien, operator materiaalbehandeling, plaatbewerker, polyvalent gieterijarbeider, polyvalent goederenbehandelaar, rigger-monteerder, spuitgieter van non-ferrometalen.

Afhankelijk van de duur van de opleiding ontvangt de jongere 400 of 900€. Het bedrijf krijgt een bedrijfsopleidingenpremie van 3000 € per jaar (pro rata berekend).

	2010	2009	2008	2007
Beëindigde ILW overeenkomsten	123	121	119	237
Lopende ILW overeenkomsten	248	256	294	277
Nieuw opgestarte overeenkomsten	149	127	230	130
<b>Total aantal actieve ILW overeenkomsten</b>	<b>371</b>	<b>377</b>	<b>405</b>	<b>407</b>

### 3.1.2. Project : Lassen met de klas

Het Vlaamse sectorale opleidingsfonds van de metaal- en technologische industrie INOM-Arbeiders (beheerd door Agoria-Vlaanderen, ABVV-metaal en ACV-CSC METEA) engageert zich tot **bijtscholing van leerkrachten en jongeren uit het deeltijds beroepssecundair onderwijs**.

In samenwerking met het Vervolmakingscentrum voor Lassers organiseert INOM-Arbeiders 'Lassen met de Klas' waarbij we het kennisniveau van leerlingen en leerkrachten trachten af te stemmen op het niveau dat verwacht wordt in het bedrijfsleven. Met deze **vijfdaagse opleiding** kunnen jongeren uit het deeltijds onderwijs **zich laten certificeren** waardoor ze sterker op de arbeidsmarkt staan. Voor bedrijven is dit een belangrijke doelgroep om de vacatures voor het knelpuntberoep 'lassen' in te vullen. Zowel leerkrachten als leerlingen kunnen de opleiding en de voorgeschreven proeven afleggen die leiden tot een lasserscertificaat en/of tot een Internationaal Lasdiploma. De opgedane kennis kan de leerkracht doorgeven aan toekomstige leerlingen.

**In 2010 participeerden aan dit initiatief 94 deelnemers** (85 leerlingen en 9 leerkrachten) **uit 12 verschillende centra** voor deeltijds onderwijs. Er werden **202 keuringen** uitgevoerd waarvan 157 met gunstig resultaat. Dit project is bedoeld voor jongeren uit het deeltijds beroepssecundair onderwijs die een lasopleiding (of aanverwante) volgen én reeds over de nodige arbeidsattitudes beschikken.



## 3.2. Actions Sud : les produits Technios

Fiche produit n°1	Technios Trophies	Usinage - Soudage - Maintenance (E.A. - M.A.)
Fiche produit n°2	Technios Days	Promotion des métiers : 15-18 ans
Fiche produit n°3	Technios Projects	Actions ponctuelles de projets externes
Fiche produit n°4	Technios Awards	Promotion des métiers : 8-14 ans
Fiche produit n°5	Technios Alter W	PFI Métal en Région wallonne
Fiche produit n°6	Technios Alter B	FPI Métal en Région bruxelloise FR
Fiche produit n°7	Technios Alter D	IBU-Metall en Région germanophone
Fiche produit n°8	Technios Alter CAI	Contrat d'Apprentissage Industriel
Fiche produit n°9	Technios Proximité	Partenariats avec les fonds régionaux
Fiche produit n°10	Technios PME	Fiche de prospection TPE ou PME

## 3.2.1. Technios Trophies

### **Contexte**

Les taux de fréquentation des filières usinage, soudage, mécanique et maintenance comptent parmi les plus préoccupants en termes de réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée du secteur. Un important travail de revalorisation de ces filières doit être effectué. Pour ce faire, l'IFPM-Formation, dans sa composante IFME, a organisé, en étroite collaboration avec les réseaux d'enseignement, les épreuves sectorielles.

### **Objectifs**

- Promouvoir les filières techniques et professionnelles qui mènent aux métiers du secteur.
- Valider les compétences acquises par les jeunes au terme de leur cursus scolaire.
- Encourager et faciliter l'accès des futurs travailleurs aux centres de formation sectoriels.

### **Publics cibles**

#### **Epreuve sectorielle en usinage**

Profil de formation : Technicien / Technicienne en usinage

Filières visées : 6 TQ Technicien / Technicienne en usinage - 7 T Complément en productique

#### **Epreuve sectorielle en soudage**

Profil de formation : Métallier soudeur

Filières visées : 6 P Métallier soudeur - 7 PB Complément en chaudronnerie - 7 PB Complément en soudage sur tôles et tubes

#### **Epreuve sectorielle en maintenance**

Profil de formation : Agent de maintenance des systèmes automatisés

Filières visées : 6ème Mécanicien automatique - 6ème Electricien automatique - 7ème Maintenance des systèmes automatisés industriels

### **Partenariats**

A Bruxelles et en Wallonie, l'ensemble des épreuves a été organisé avec le concours des opérateurs de formation suivants, actifs dans nos secteurs :

- Technifutur ([www.technifutur.be](http://www.technifutur.be))
- Technofutur Industrie ([www.tfindustrie.be](http://www.tfindustrie.be))
- Iris Tech+ ([www.iristech.be](http://www.iristech.be))
- CPS ([www.c-p-s.be](http://www.c-p-s.be))

### **Promotion**

- **Information aux écoles**
  - ◆ Les représentants des différents réseaux d'enseignement ont informé tous les établissements scolaires dès le début de l'année scolaire.
  - ◆ L'IFPM a diffusé un kit de promotion Technios Trophies auprès des écoles concernées.
- **Proclamation des résultats**
  - ◆ Les jeunes ont été valorisés lors d'une cérémonie de proclamation des résultats. Celle-ci a eu lieu lors d'un événement Technios Days organisé au parc d'attractions Walibi le 30 avril 2010.

### **Participation**

Les épreuves sectorielles ont pour objectif de permettre aux jeunes de s'évaluer par rapport à des critères professionnels et non plus scolaires. Et pour ceux qui les réussissent, de décrocher le brevet sectoriel.

En sus de cela, les trois meilleurs de chaque discipline se voient récompensés par les Technios Trophies en soudage (Etincelle d'or), en usinage (Mécatrophy) et en maintenance (Maintenance Trophy).

Concours	Inscrits	Présélection	Participants	Réussite	Ecoles
ETINCELLE D'OR	235	188	92	31	25
MECATROPHY	39	31	31	10	6
MAINTENANCE TROPHY	54	54	23	4	5
TOTAL	328			45	29 différentes



---

## 3.2.2. Technios Days

### **Contexte de l'action**

La sensibilisation aux métiers techniques est un travail de longue haleine. Grâce à l'expérience de Florennes en 2009 mais aussi afin de continuer son travail d'orientation des jeunes afin que ceux-ci posent un choix positif d'études ou de formation qui correspondra à leurs attentes et à leurs envies, l'IFPM a organisé une grande journée de promotion des métiers en avril 2010 sur le site du parc d'attractions Walibi à Wavre.

### **Objectif**

Valoriser les métiers du secteur de l'Industrie technologique et les filières qui y conduisent en organisant une journée dédiée à la vulgarisation et à la démonstration de nos métiers auprès des jeunes élèves et des demandeurs d'emploi.

### **Public cible**

- Elèves de 10 à 14 ans (5<sup>ème</sup> - 6<sup>ème</sup> primaire et 1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup> de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel),
- Elèves de 14 à 18 ans (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> de l'enseignement secondaire technique, professionnel et général - de plein exercice ou en alternance).

### **Partenariats**

Les Technios Days découlent de la signature de la convention spécifique avec l'enseignement dans le cadre de la convention IFPM et la Communauté française.

### **Technios Days accueille la remise des Technios Trophies.**

L'IFPM-Formation a fait le choix de coupler l'événement de la remise des Technios Trophies à celle des Technios Days. Cet événement s'est tenu sur le site du parc d'attractions Walibi à Wavre le 30 avril 2010.

## 3.2.3. Technios Projects

### **Contexte**

L'image du secteur, de ses métiers et de ses possibilités de formation et d'emploi véhiculée auprès du grand public est encore trop souvent obsolète ou déformée.

### **Objectifs**

Technios Projects vise à encourager et soutenir de nouvelles initiatives permettant de :

- favoriser l'attractivité du secteur de l'Industrie technologique,
- soutenir la promotion des métiers du secteur de l'Industrie technologique.

### **Public Cible**

Technios Projects est accessible à toutes les structures telles que les entreprises, les établissements scolaires, les opérateurs de formation, les asbl.

Sur le même principe qu'une fondation, l'IFPM apporte sa contribution financière à des projets et initiatives qui favorisent l'attractivité du secteur.

### **Appel aux candidatures**

L'appel à projets s'est fait en septembre 2010 avec des moyens revus à la baisse vu les dépassements occasionnés par le Technios Days.

Pour bénéficier de l'aide de Technios Projects, il suffit d'introduire un dossier de candidature auprès de Technios. Le dossier de candidature consiste en une présentation du projet (contexte, objectifs, intervenants, budget, timing de l'opération...).

Sur base de ces éléments, l'IFME sélectionnera les projets qu'il souhaitera soutenir.

### **Projets subventionnés en 2010**

- Centre de formation IFAPME de Dinant
- Centre de Technologies Avancées de l'Athénée Royal Soumagne
- IrisTech +



---

## 3.2.4. Technios Awards

### **Contexte**

Les établissements scolaires ont une mission fondamentale dans notre société. En effet, les jeunes d'aujourd'hui sont les travailleurs de demain et dispenser un enseignement de qualité est un pari sur l'avenir pour le secteur de l'Industrie technologique. A leur initiative, certains établissements scolaires vont au-delà de cette mission. Ils permettent alors à des jeunes de découvrir le secteur de l'Industrie technologique et ses métiers, de se découvrir une vocation nouvelle et de se dépasser.

### **Description de l'action**

Récompenser les établissements scolaires ayant entrepris des projets novateurs destinés à valoriser les filières techniques et professionnelles et/ou les métiers concernés par l'Industrie technologique.

### **Public cible**

Technios Awards concerne tous les établissements scolaires proposant des filières menant aux métiers du secteur de l'Industrie technologique. Il peut s'agir d'un établissement ou d'une classe, d'un groupe d'élèves et d'un professeur.

### **Partenariat**

Initiative des partenaires sociaux au sein de l'IFPM pour dynamiser la convention spécifique avec l'enseignement découlant de la convention cadre signée avec la Communauté française.

### **Bilan 2010**

Le projet tel qu'il a été prévu a dû être annulé, faute de budget suffisant.

## 3.2.5. Technios Alter W

### **Contexte**

Dans le cadre de l'action, Technios Alter en faveur des formations alternées, l'IFPM a développé une solution complémentaire à la formation individuelle en entreprise (PFI) du FOREM. Cette mesure spécifique au secteur de l'Industrie technologique, est appelée PFI-Métal.

### **Objectif**

Le PFI Métal vise à :

- encourager les demandeurs d'emploi à intégrer un parcours d'insertion complet et cohérent dans notre secteur.
- mener des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de compétences à un emploi dans le secteur de l'Industrie technologique.

### **Le PFI Métal**

Ce parcours comporte différentes étapes, à savoir :

- une préformation reconnue par le secteur (non obligatoire) ;
- une période de formation (de 4 à 26 semaines) en entreprise suivie d'un contrat de travail équivalent au minimum au contrat de formation (le dispositif PFI du FOREM) ;
- la prolongation du contrat de travail au-delà de l'obligation légale du dispositif PFI du FOREM ;

### Les avantages proposés par l'IFPM :

#### Le futur travailleur peut bénéficier :

- d'un premier incitant Technios de 200 € à la signature d'un contrat PFI au terme de la préformation;
- d'un incitant financier de 400 € lorsque le contrat est prolongé à l'issue de l'obligation légale du PFI .  
Cet incitant est acquittable dès la signature du contrat de travail avec l'entreprise du secteur CP111.

#### L'employeur peut bénéficier :

- l'entreprise verra son plafond de subsides à la formation IFPM augmenter de 800 € lorsque la formation débouche sur un emploi dès la signature d'un contrat de travail subséquent à la durée de la formation ;
- de 10 jours de formation en centre de formation pris en charge par le Forem pour le nouveau travailleur issu du PFI-Métal.

Les montants sont payés 4 fois par an une fois que l'IFPM a reçu la confirmation que le travailleur travaille toujours au sein de l'entreprise.

### **Partenariat**

Le PFI Métal découle de la signature de la convention spécifique signée avec le FOREM dans le cadre de la convention IFPM-Région wallonne.



### 3.2.6. Technios Alter B

#### **Contexte**

Dans le cadre de l'action, Technios Alter en faveur des formations alternées, l'IFPM a développé une solution complémentaire à la formation individuelle en entreprise (FPI-E) de Bruxelles Formation. Cette mesure spécifique au secteur de l'Industrie technologique, est appelée, FPI-E Métal.

#### **Partenariat**

Le FPI-E Métal découle de la signature de la convention spécifique avec Bruxelles Formation.

#### **Statistiques 2010**

Un seul dossier de FPI-E a été rentré durant cette année dans le cadre de ce partenariat.

### 3.2.7. Technios Alter D

#### **Contexte**

Dans le cadre de l'action, Technios Alter en faveur des formations alternées, l'IFPM a développé une solution complémentaire à la formation individuelle en entreprise (FPI) de l'Arbeitsamt. Cette mesure spécifique au secteur de l'Industrie technologique, est appelée, FPI-Métal ou, en langue allemande, IBU-Metall.

#### **Partenariat**

Le FPI Métal découle de la signature, en septembre 2009, de la convention spécifique avec l'Arbeitsamt.

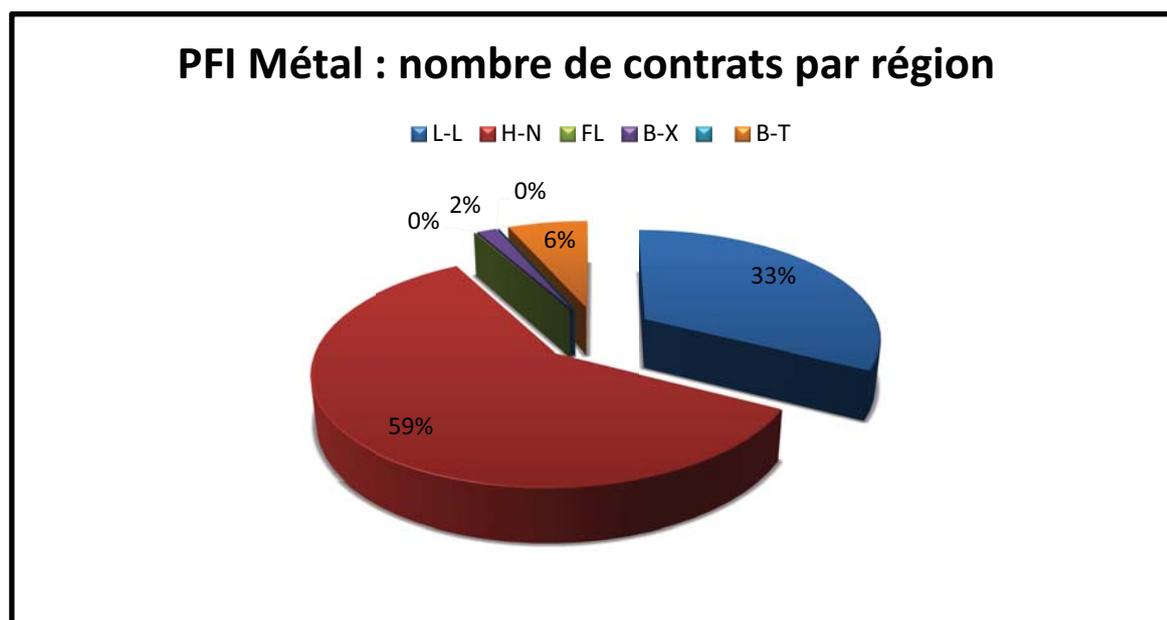
#### **Statistiques 2010**

Deux dossiers IBU-Metall ont été rentrés en 2010. Un est toujours en cours, l'autre vient de se terminer.

### Statistiques Technios Alter (PFI)

Les chiffres suivants regroupent l'ensemble des contrats signés dans le cadre des partenariats Alter W, Alter B et Alter D. Durant l'année 2010, 54 personnes ont bénéficié d'un incitatif à la signature d'un PFI et 156 ont reçu une prime consécutivement à la prolongation de leur contrat pour une durée au moins égale à celle du contrat PFI.

Ceci porte à 1.688 le nombre de contrats PFI signés et connus (statistiques en date du 30 novembre 2010), qui se ventilent comme suit entre les régions :



---

## 3.2.8. Technios Alter CAI

### **Contexte**

L'IFPM soutient le contrat d'apprentissage industriel (CAI) pour les jeunes de 16 ans à 25 ans dans l'année du contrat (dès 15 ans sous certaines conditions). Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée déterminée par le biais duquel le patron s'engage à fournir à l'apprenant une formation en vue de l'exercice de la profession. Ce contrat implique également que l'apprenant s'oblige à apprendre la profession sous l'autorité du patron et à suivre les cours nécessaires à sa formation. L'employeur paye une indemnité d'apprentissage mensuelle.

La période relative à l'apprentissage comprend d'une part une formation théorique dispensée auprès d'un opérateur de formation (CEFA, promotion sociale ou centre de compétence) et d'autre part : une formation pratique accompagnée par un travailleur expérimenté au sein d'une entreprise relevant de la commission paritaire 111.

Le rythme de l'alternance est adapté en fonction des besoins de l'entreprise et de la formation au centre de formation.

### **Place de l'IFPM**

Le Comité Paritaire d'Apprentissage 111 (CPA 111) agréé les formations et les entreprises. Il est composé de partenaires sociaux et d'un représentant du Ministère de l'Emploi et du Travail. Dans ce cadre, l'IFPM est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des opérateurs de formation. Depuis octobre 2009, force est de constater que le CPA 111 n'a pas pu se tenir ; une solution simplifiée est à l'étude.

Véritable garant de la qualité des formations en alternance, les partenaires sociaux (Agoria, CSC & FGTB Métal) représentés au sein de l'IFPM ont pour mission de :

- informer, aider et conseiller les entreprises et les opérateurs de formation en alternance ;
- développer des formations répondant aux besoins des entreprises ;
- assurer la promotion de la formation en alternance en Wallonie et à Bruxelles.

En soutenant la formation en alternance, l'IFPM a pour objectif de :

- répondre aux besoins des entreprises en matière d'engagement de jeunes qualifiés ;
- permettre à des jeunes d'obtenir une qualification professionnelle par une insertion en entreprise ;
- faciliter le transfert des compétences.

### **Avantages pour l'entreprise**

- Participer à la définition du programme de formation
- Organiser le transfert des compétences
- Trouver des solutions aux besoins de qualification
- Former du personnel adapté aux nouveaux métiers et aux évolutions technologiques
- Travailler avec un partenaire privilégié pour la formation et le suivi de l'apprenti
- Bénéficier d'une réduction ONSS de 1 000 € par trimestre et par temps plein si l'apprenti ne possède pas de CESS
- Obtenir une prime de la Région wallonne de :
  - 1 239,46 € par jeune si la formation dure plus de 9 mois,
  - 743,68 € par jeune si la formation dure entre 6 et 9 mois.
- Comptabiliser le jeune dans le cadre des Conventions de Premier Emploi (CPE).

### **Avantages pour le jeune**

- Apprendre un métier.
- Obtenir une qualification adaptée aux besoins du marché de l'emploi et qui dans la plupart des cas est certifiée par l'Enseignement de la Communauté française.
- Acquérir une première expérience en entreprise.
- Bénéficier d'une rémunération et des mêmes avantages qu'un travailleur pour les heures prestées en entreprise (congés payés...).
- Bénéficier d'une bourse.
- Obtenir un certificat d'apprentissage industriel du secteur.

### **Bourse**

En plus de sa rémunération, l'IFPM octroie une bourse annuelle aux jeunes qui s'engagent dans une formation en alternance avec une entreprise du secteur. Cette bourse récompense son assiduité au centre de formation. Calculée par année civile, elle est de 600€ par an (50€ par mois) si l'apprenti présente moins de 10% d'heures d'absences injustifiées au centre de formation.



## **Indemnités CAI**

Le salaire de l'apprenti est calculé sur base du nombre d'heures prestées. Ce salaire représente, selon l'âge, un pourcentage du salaire minimum sectoriel régional. Ce pourcentage est fixé comme suit par le Comité Paritaire d'Apprentissage (CPA 111):

- 15-16 ans : 65 %
- 17 ans : 77 %
- 18 ans et plus : 90 %

## **Statistiques cumulées au 31 décembre 2010**

Nouveaux contrats	47
Contrats en cours	110
Contrats arrivés à terme	60
Ruptures	9
Nb entreprises différentes	39
Nb nouvelles entreprises/année civile	20
Nb d'écoles différentes	28
Nb nouvelles écoles	1
Nombre de contrats : durée 1 an	38
Nombre de contrats : durée 2 ans	9

## **Conclusion**

L'IFPM ne disposant plus de conseiller terrain spécifiquement dédié à la promotion du dispositif, seuls les accompagnateurs CEFA dans les écoles jouent ce rôle. De plus, actuellement, le dispositif CAI est en perte de vitesse car il est en compétition avec d'autres types de contrat plus attractifs/simples tels que le contrat WIN-WIN, les stages non-rémunérés, les contrats CDD, ....

## **3.2.9. Technios Proximité**

### **Contexte**

Technios Proximité est un nouveau produit créé en 2010 et visant à créer une dynamique positive en étroite collaboration avec les fonds régionaux du secteur. Ainsi, c'est une action visant à aller à la rencontre des régions éloignées des bassins industriels et des grands pôles de formation industrielle pour y promouvoir les actions de formation auprès des entreprises et de leurs travailleurs (actuels et futurs).

Il s'agit de soutenir des acteurs locaux via une intervention conjointe des fonds paritaires au niveau fédéral sud (IFPM-Formation asbl) et au niveau provincial concernés en vue de réaliser au cours d'une période déterminée un certain nombre d'objectifs.

Concrètement, il s'agit ici d'agir selon trois axes :

Axe A : Encourager et aider les entreprises de la C.P. 111 à :

- Former leurs travailleurs en utilisant au mieux les différents outils, offres et aides sectorielles et publiques.
- Recruter les personnes dont les entreprises ont besoin via des collaborations entre écoles et entreprises ou des actions de formation de demandeurs d'emploi.

Axe B : Sensibiliser les jeunes étudiants aux métiers technologiques.

Axe C : Promouvoir la formation des enseignants aux métiers technologiques.

En 2010, un seul Technios Proximité a vu le jour sous le nom de Technios Proximité Wallonie Picarde, un partenariat unissant le FFI-HN, le CHOQ et l'IFPM.



---

## **Rapport 2010**

### **AXE A**

Sur l'ensemble de l'année 2010, 17 entreprises ont été visitées par les délégués IFPM. Ces visites ont débouché sur les actions suivantes :

- 19 demandes de formation, dont 11 ont été réalisées et 8 étaient en cours au 31 décembre 2010.
- organisation de 2 visites de centres de compétence.
- 2 diffusions d'offres d'emploi.
- introduction de 3 dossiers de crédit adaptation auprès du FOREM.

### **AXE B**

Trois projets sont sur les rails et en cours de réalisation :

- Un projet de participation à un salon sur Mouscron est à l'étude. La proposition qui a été faite est de mettre à disposition un stand avec une projection vidéo sur la promotion des métiers. Aussi, tout au long du salon, une personne de la MDFC pourrait aider les élèves à rechercher des informations sur les formations via un accès à Internet. Les possibilités sont à l'étude en vue de mettre à disposition une machine à commande numérique.
- Une animation est en préparation dans le cadre des Technios Awards, un concours de créations artistiques nommé « Dessine-moi un métier ».
- Visite de classes en entreprises.

### **Axe C**

Une journée séminaire/formation est à planifier entre les mois d'octobre et décembre 2011 à la MDFC où deux thématiques seront présentées :

- les nouvelles normes internationales en soudure (CPS) (1/2J) ;
- l'organisation d'un contrôle non-destructif (Technofutur Industrie) (1J).

## **3.2.10. Technios PME**

### **Contexte**

Basée sur l'action Training Impulse initiée par l'IFPM de 1996 à 1998 (projet européen Adapt), Technios PME vise à consacrer des moyens humains et financiers à une action coordonnée et ciblée de contact avec les PME. Cette action visera tout particulièrement les TPE (- de 30 ouvriers).

Technios PME s'inscrit dans le cadre de la promotion des actions et des outils mis en œuvre par l'asbl Technios, organe opérationnel de l'asbl IFPM ouvriers et de l'asbl Emploi et Formation de Groupes à Risque IFME.

### **Objectifs**

1. Informer par des visites les PME de la CP 111 sur le rôle que peut jouer Technios dans la formation continue des travailleurs, et sur les aides dont peuvent bénéficier les entreprises et les travailleurs.
2. Faire avec le(s) responsable(s) de la formation en entreprise une analyse des besoins en matière de formation.
3. Apporter aux entreprises et aux travailleurs des solutions appropriées aux besoins de formations constatés (intitulés et programmes de formation, opérateurs de formation, ...)
4. Susciter ou développer une culture de la formation au sein des entreprises et auprès des travailleurs (plan de formation, analyse des besoins,..).

### **Public cible**

Les PME et particulièrement les TPE de la CP111 qui depuis 4 ans n'ont pas eu recours aux services offerts par l'IFPM - formation.

Dans un premier temps, l'action concernera prioritairement les entreprises employant de 10 à 30 ouvriers en Régions wallonne et bruxelloise soit environ 360 entreprises concernées.



---

## **Résultats attendus**

90 visites d'entreprises par an débouchant sur 25% de nouvelles entreprises (n'y ayant jamais fait appel aux services de l'IFPM) qui forment ou font former leur personnel.

## **Incitants**

Octroyer aux entreprises concernées par l'action Technios PME une prime supplémentaire de 10€ par heure pour les 200 premières h/pers de l'année.

Pour les formations en inter ou dispensées par un centre sectoriel, la prime sera de 20€/h/p. Pour les formations intra la prime sera de 15€/h/p.

## **Visites d'entreprises en 2010**

Région	Nombre de visites	Technios Proximité
B-B	2	
L-L	4	
H-N	7	5

## **Conclusion sur les produits Technios**

Ces 10 produits Technios ont largement atteint les objectifs que la convention collective de travail lui avait assignés. Ils ne demandent qu'à être dynamisés notamment via notre site internet qui est régulièrement remis à jour au niveau des actions menées ([www.ifpm-formation.be](http://www.ifpm-formation.be)).

D'autres sont en projets dans le cadre de la nouvelle convention collective de travail 2011-2012.